



HAL
open science

Pech Maho, comptoir lagunaire de l'Âge du fer (VIe-IIIe siècle avant notre ère)

Eric Gailledrat, Nasrine Anwar, Alexandre Beylier, Anne-Marie Curé, Henri Duday, Sébastien Munos, Gaël Piquès, Ariane Vacheret

► **To cite this version:**

Eric Gailledrat, Nasrine Anwar, Alexandre Beylier, Anne-Marie Curé, Henri Duday, et al.. Pech Maho, comptoir lagunaire de l'Âge du fer (VIe-IIIe siècle avant notre ère). Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, 12, 2012, Les Carnets du Parc, 978-2-919202-05-8. halshs-01354633

HAL Id: halshs-01354633

<https://shs.hal.science/halshs-01354633>

Submitted on 19 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pech Maho,

comptoir lagunaire de l'Âge du fer
(VI^e-III^e siècle avant notre ère)

par Eric Gailledrat

avec la collaboration de Nasrine Anwar,
Alexandre Beylier, Anne-Marie Curé,
Henri Duda, Sébastien Munos,
Gaël Piquès, Ariane Vacheret

Préface

Isolé au coeur du vignoble des Corbières maritimes, au bout d'un chemin de terre que l'on finit à pied, **Pech Maho** nous apparaît presque au dernier moment, sous forme d'alignements et de rangées de pierres rongées par le temps, telle une ville fantôme, presque effacée. Et pourtant...

Qui soupçonnerait que l'on est ici en présence de ruines de première importance, témoins d'une vie intense, active et organisée, il y a 22 siècles ! C'est ce que nous allons découvrir dans ce douzième **Carnet du Parc** consacré à ce site archéologique.

Eric Gailledrat, archéologue en charge de **Pech Maho**, nous livre ici un formidable résumé d'un siècle de fouilles réalisé par plusieurs générations de chercheurs qui se sont succédé sur ce site découvert en 1913. Notre auteur s'inscrit dans la droite lignée de ses prédécesseurs : **Henri Rouzaud, Joseph Campardou et surtout Yves Solier**. Rassemblant des dizaines de chercheurs et d'étudiants, la fouille de **Pech Maho** continue ce travail méticuleux pour nous révéler l'incroyable histoire de ce petit bout de terre rocailleux.

Un reflet de la Narbonnaise

Dans la première partie de cet ouvrage, **Eric Gailledrat** replace **Pech Maho** dans son contexte historique et géostratégique de cette période de l'Âge du fer, particulièrement bien situé au fond du « **Lacus rubresus** », ce golfe antique qui permettait aux navires de trouver un refuge en bordure de Méditerranée, golfe devenu aujourd'hui un complexe lagunaire séparé de la mer par un cordon sableux, le lido, où se trouvent maintenant les stations touristiques du littoral.

Il nous confirme aussi ce que nous savions peut-être déjà : **Pech Maho** est à l'image de notre Narbonnaise à la croisée des chemins, ouvert sur la Méditerranée, lieu privilégié de passage et d'accueil.

3 siècles d'une vie intense d' « Emporion » !

Elysiques, Grecs, Puniques, Ibères, Marseillais, Etrusques... il semble que tous les marins et commerçants méditerranéens se donnaient rendez-vous dans la Narbonnaise en ces temps reculés où la mer était le vecteur d'un intense trafic commercial. La deuxième partie de ce **Carnet du Parc** est consacrée à la naissance, vie et mort de ce comptoir commercial, puisque telle semble bien avoir été sa fonction. **Trois siècles, des environs de -560 jusque vers -200, pour faire de Pech Maho un « emporion », au statut tout à fait particulier, sorte de zone**

franche pour les commerçants de tous pays, où ils pouvaient même s'installer et pratiquer leurs cultes respectifs. **Ce statut fait de Pech Maho un lieu exceptionnel, voire unique**, puisque l'on en connaît peu d'autres de cette nature dans le Sud de la Gaule et même en Méditerranée. Les fameux « **rouleaux de plomb** » inscrits, dont celui attestant d'une vente réalisée en bordure du « fleuve » et datant du début du V^e siècle avant notre ère, conservés au musée des Corbières à Sigean, sont un peu le symbole de cette activité passée.

On comprendra aussi, à la lueur de cet ouvrage, que **Pech Maho est un trésor de conservation** et qu'à ce titre, il peut témoigner de ce moment de l'histoire : une résidence aristocratique, la tombe d'un grand Chef ou d'un héros local, des dispositifs culturels, des silos à grains, des stèles à têtes d'ennemis coupées, des entrepôts et magasins pour les denrées... et peut-être une *agora*, sorte de place de marché, le tout dans une organisation urbaine et architecturale empruntant tour à tour aux Grecs ou aux Ibères, preuves d'une vie sociale extrêmement riche et organisée, hiérarchisée.

Victime collatérale de la deuxième guerre Punique ?

C'est l'ensemble de ces richesses et des « matériels » recueillis qui permettent une interprétation de la vie et du rôle de **Pech Maho** ... sauf pour sa destruction qui reste un grand mystère, comme l'explique encore **Eric Gailledrat**. Une disparition subite voire même sanglante, consécutive à une attaque en règle comme l'attestent les vestiges des victimes retrouvées sur place. Une destruction qui se déroule au moment où la deuxième guerre Punique faisait rage, **Pech Maho** ayant sans aucun doute vu passer quelques années avant sa destruction les armées d'Hannibal en route vers Rome.

Au final, ce passionnant **Carnet du Parc** nous donne à comprendre le monde qui nous a précédé et compose sans doute ce que ce pays de vent et de soleil est aujourd'hui, comme le suggère avec malice la postface de **Jean-Pierre Piniès**.

Passé prestigieux, fortifications monumentales, objets de parures ou macabres, énigme de sa destruction... tous les ingrédients sont réunis pour transformer cette formidable plongée dans le passé en un moment excitant et une invitation à redécouvrir le musée de Sigean, comme nous y incite **Françoise Sarret** en fin d'ouvrage, ou tout simplement à flâner en bordure de l'étang de Bages-Sigean, à rêver au « Golfe antique ».

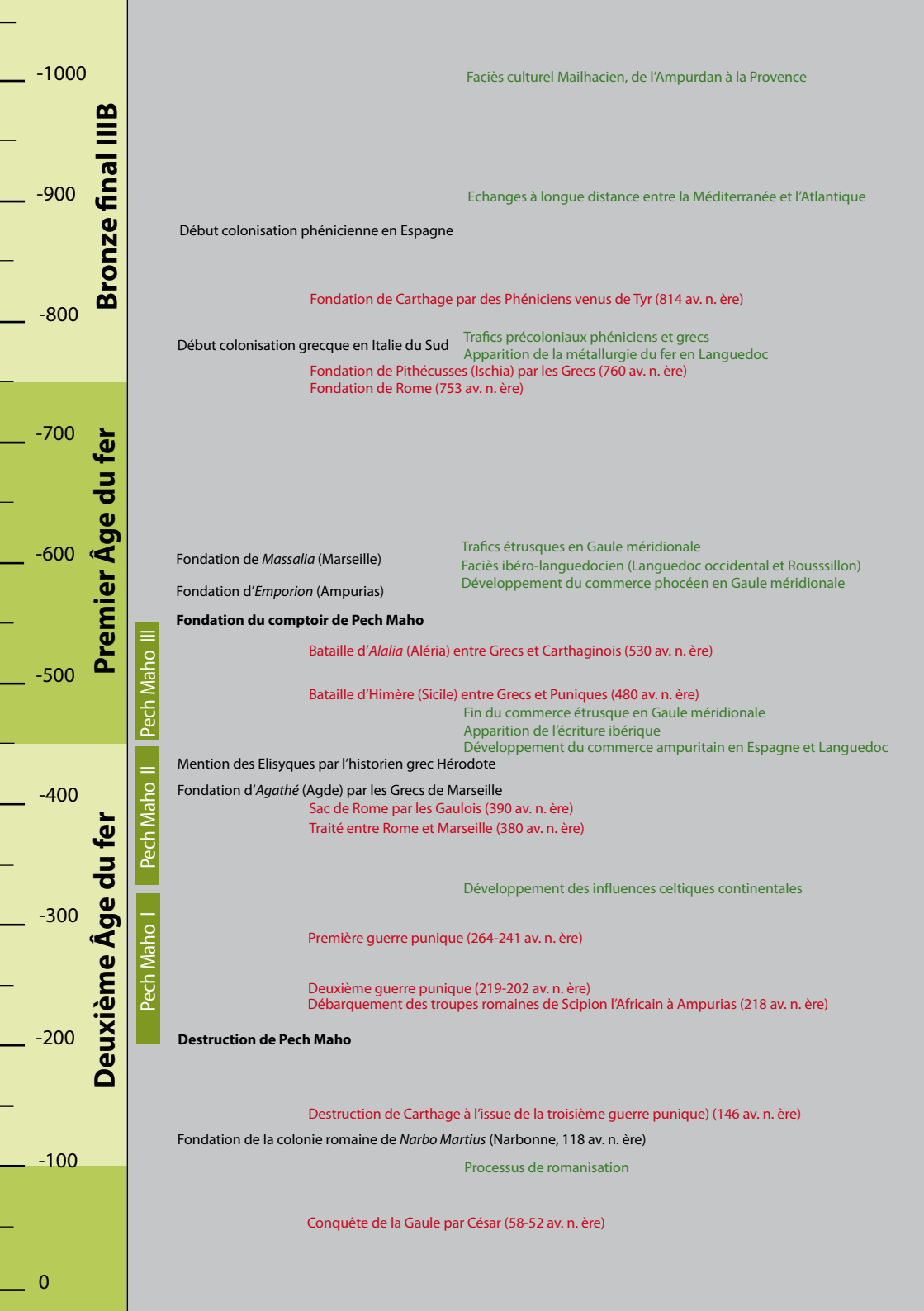
Richard SEVCIK
Président du Parc naturel régional

1^{ère} partie

Le site et son contexte

Le cadre géographique. Un site entre terre et eau

Historiographie des recherches



-1000

Bronze final IIIIB

-900

-800

-700

Premier Âge du fer

-600

-500

Pech Maho III

-400

Deuxième Âge du fer

Pech Maho II

-300

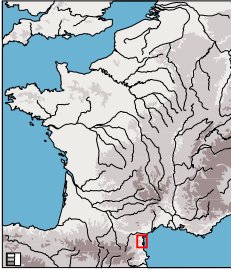
Pech Maho I

-200

-100

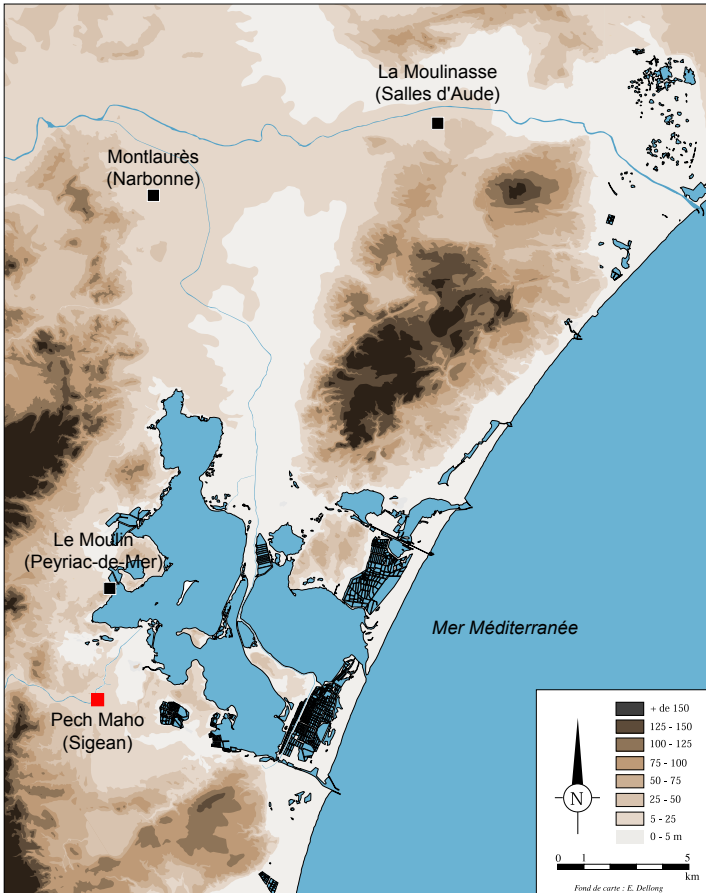
0

Le site et son contexte



L'oppidum* de Pech Maho (ou « Pech de Mau ») est situé sur la commune de Sigean (Aude), sur la rive droite de la Berre, à environ dix kilomètres à l'ouest du rivage actuel du Golfe du Lion et une vingtaine de kilomètres au sud de Narbonne (fig. 1).

1 : Carte de situation du site



Occupé à partir du milieu du VI^e s. av. n. ère, cet habitat littoral de dimensions réduites (1,5 ha *intra muros*) a fonctionné durant un peu plus de trois siècles comme un débarcadère résolument tourné vers les échanges maritimes, mettant à profit sa position avantageuse en bordure d'une vaste lagune dont les étangs actuels de Bages-Sigean constituent les vestiges. **La fondation de Pech Maho intervient à un moment bien précis, qui est celui du développement des échanges entre les sociétés indigènes et les acteurs du commerce méditerranéen, et notamment les Phocéens* implantés à *Massalia* (Marseille), Agde et Ampurias (prov. de Gérone, Espagne).** La Méditerranée connaît alors des trafics intenses, d'Est en Ouest et du Nord au Sud. À l'échelle du Midi de la France, la région audoise a constitué une des zones les plus attractives pour ces navigateurs et marchands grecs, étrusques ou phéniciens qui sillonnent la Méditerranée durant l'époque archaïque. Dès les VIII^e-VII^e s., la trace de ces contacts « précoloniaux » est en effet perceptible...

Au premier Âge du fer*, la zone comprise entre la vallée de l'Hérault au nord, le seuil de Naurouze à l'ouest et les Corbières au sud est occupée par une peuplade dont le nom nous est connu par ailleurs, à savoir les Elisyques. Avec pour voisins méridionaux les Sordes qui occupaient l'actuelle plaine du Roussillon, nous avons ici une tribu ou une confédération

Les Elisyques

Le nom de cette tribu nous est donné par plusieurs témoignages d'anciens auteurs grecs.

Le plus ancien d'entre eux est Hécateé de Milet, historien et géographe ayant vécu au milieu du VI^e s. av. n. ère. Du texte originel nous ne savons malheureusement pas grand chose, la mention des Elisyques ne nous étant parvenue qu'au travers de l'œuvre bien plus récente d'un auteur byzantin (VI^e s. de n. ère), à savoir Etienne de Byzance, ayant repris des passages de l'œuvre d'Hécateé. Le qualificatif de « peuple ligure » accolé à ce nom ne peut être pris au pied de la lettre et reflète les incertitudes des auteurs anciens quant à la définition de la notion même d'Ibères et d'Ibérie.

Un éclairage particulièrement intéressant nous est fourni par Hérodote, le « père de l'Histoire », qui vécut quant à lui au milieu du V^e s. av. n. ère. Relatant les affrontements opposant en -480 les Grecs de Sicile aux Puniques, il évoque la composition d'une armée (manifestement pour la plupart des mercenaires) placée sous les ordres d'Hamilcar, roi de Carthage, et rassemblant pêle-mêle Phéniciens, Libyens, Ibères, Ligures, Elisyces, Sardoniens (Sardes) et Cymiens (Corses) (Hérodote VII, 165).

Les sources plus récentes (Aviénus, IV^e s. de n. ère) permettent quant à elles de situer cette tribu en Languedoc occidental. La mention des Elisyques (ou Elisyces) au milieu d'autres noms renvoyant à des entités ethniques ou géographiques plus larges (ainsi les Ibères ou les Ligures) ne manque pas de surprendre. Ce qui peut nous paraître un fait secondaire a pourtant été jugé significatif par Hérodote, probablement parce que le Languedoc occidental constituait alors à ses yeux, comme à celui d'autres Grecs, une zone à part. Celle-ci était occupée par une ethnie structurée politiquement et dynamique sur le plan culturel, au point d'influencer la Catalogne voisine et jouer un rôle décisif dans la définition même du faciès ibérique nord-oriental.

de tribus dont la culture est comparable à celle du monde ibérique, autrement dit des peuples occupant cette vaste frange littorale de la Péninsule allant des Pyrénées jusqu'en Andalousie occidentale, régions que l'on reconnaît comme étant le domaine Ibère* *stricto sensu*. Cette parenté archéologique se reflète dans un certain nombre de traits de culture matérielle, ou encore dans les pratiques funéraires, tandis que la diffusion à partir du IV^e s. av. n. ère de l'écriture ibérique intègre un peu plus encore le Languedoc occidental et le Roussillon au sein d'un même complexe culturel, bien éloigné du monde celtique continental ou du monde celto-ligure de Provence et d'Italie du nord. Le terme de culture « ibéro-languedocienne » s'est ainsi imposé, une fois évacuée l'idée naguère défendue d'une conquête des terres bordant le Golfe du Lion par des populations venues d'Espagne qui auraient ainsi étendu leur domaine jusqu'à l'Hérault, voire jusqu'au Rhône. Ces idées sont aujourd'hui réfutées, dans la mesure où l'archéologie a montré qu'aucune rupture culturelle ou de peuplement n'était intervenue dans la région dans le courant du premier Âge du fer. L'hypothèse d'invasions celtiques qui auraient submergé le Languedoc au second Âge du fer est désormais abandonnée. « Ibères » ou « Celtes » en Languedoc occidental et en Roussillon ? La question n'a de sens que si l'on considère que, de longue date, les Pyrénées n'ont jamais constitué une barrière

infranchissable, tant pour les hommes que pour les idées, et qu'il est illusoire de vouloir ici définir une « ethnie » autrement que par sa dimension culturelle. Le Languedoc possède un substrat « celtique », dans ce cas indigène, mais les Ibères, de par leur langue, relèvent quant à eux d'un substrat pré-indoeuropéen, tout le contraire du celtique donc... Ici, nous sommes à la croisée de ces grandes entités de peuplement qui se chevauchent de part et d'autre des Pyrénées, probablement dès le Néolithique, mais ce qui ressort, c'est la construction d'une entité culturelle originale.

L'origine de la culture ibéro-languedocienne est donc à rechercher dans une forte entité culturelle occupant le bas-Languedoc occidental aux tout débuts de cette période. Un vaste territoire, qui forme un triangle déterminé par l'embouchure de l'Hérault au nord, le massif des Corbières au sud et la moyenne vallée de l'Aude vers l'ouest, est ainsi au VII^e s. av. n. ère le théâtre d'une dynamique tout à fait remarquable. Le faciès correspondant, rassemblé sous le terme générique de « Grand Bassin I »* correspond à un groupe culturel fortement homogène, centré sur le même territoire où l'on situe par la suite les Elisyques. On a alors affaire à une société cohérente et fortement hiérarchisée, ainsi qu'en témoignent notamment les nécropoles de cette période.

La nécropole de type Grand Bassin I de Roquefort-des-Corbières

Des défonçages agricoles pratiqués à la fin des années 70 ont révélé la présence d'une nécropole de type « Grand Bassin I » sur la commune de Roquefort-des-Corbières. Une fouille d'urgence menée par Yves Soller a permis de mettre au jour une quarantaine de sépultures à incinération caractéristiques de cette phase initiale du premier âge du Fer.

Les sépultures de cette période se caractérisent par le rite exclusif de l'incinération (généralisée en Languedoc occidental depuis le Bronze final IIIb) ainsi que par la présence d'un nombre relativement élevé de mobiliers d'accompagnement. Outre l'urne cinéraire, plusieurs vases sont fréquemment déposés dans la tombe, pour eux-mêmes ou comme réceptacles pour des offrandes alimentaires. Des objets métalliques, notamment des éléments de parure ou de toilette, se retrouvent également dans ces assemblages. La composition, de même que la plus ou moins grande abondance de ce mobilier, révèle à la fois le sexe et le statut social du défunt. Parmi les nécropoles les plus importantes de la région, celles du Grand Bassin I à Mailhac (Aude) ou encore celle du Peyrou à Agde (Hérault) comptent plusieurs centaines de sépultures. Parmi ces dernières, plusieurs se distinguent très nettement de par la surabondance des vases d'accompagnement (jusqu'à plusieurs dizaines) ainsi que par la présence de formes spécifiques, imitant des prototypes phéniciens. Un riche mobilier métallique (broches à rôtir, vaisselle, éléments de harnachement...) de même que de rares importations méditerranéennes (vases grecs liés à la consommation du vin) caractérisent les sépultures les plus riches et témoignent d'une forte représentation des inégalités sociales par-delà la mort.

La nécropole de l'Agredo ne compte pas parmi les ensembles les plus importants de ce faciès « Grand Bassin I », et les mobiliers d'accompagnement demeurent ici relativement discrets. Une sépulture a néanmoins livré une pièce importée tout à fait originale, à savoir une urne fabriquée dans un atelier phénicien de la côte andalouse. Datée du milieu ou de la seconde moitié du VII^e s. av. n. ère, cette forme (type « Cruz del Negro ») ci-contre témoigne très directement du rôle joué par les Phéniciens dans l'instauration des premiers échanges avec les sociétés indigènes du Languedoc occidental.



L'habitat correspondant à cette nécropole n'a, pour l'heure, pas été reconnu. On peut néanmoins imaginer un site de plaine au pied de la colline St-Martin, point remarquable dans le paysage à proximité de ce qui constitue un point de passage obligé sur le cheminement terrestre nord-sud.

Durant cette période, les régions audoises entrent en contact avec le monde méditerranéen, et plus particulièrement avec les Phéniciens, installés dans le Sud de l'Espagne depuis le IX^e s. av. n. ère. Suivis à la fin du VII^e et dans les premières décennies du VI^e s. par les Grecs et les Étrusques, ces Phéniciens s'aventurent alors jusqu'aux rivages de Catalogne et du Golfe du Lion à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, ne dépassant toutefois pas semble-t-il les limites du Narbonnais. **Ces trafics témoignent moins d'explorations hasardeuses que d'une véritable logique d'échange parfaitement ciblée**, car dirigée vers des sociétés suffisamment développées et structurées pour constituer des interlocuteurs dans le système de relations qui se met en place à l'échelle de la Méditerranée.

Ces échanges sont largement motivés, du côté méditerranéen, par la recherche de sources d'approvisionnement en métaux, et plus particulièrement en étain. L'axe commercial Aude-Garonne, reliant la Méditerranée à l'Atlantique, constitue du côté indigène l'instrument d'une telle entreprise, à l'origine du dynamisme du Languedoc occidental comme place d'échange privilégiée et comme siège d'une intense activité métallurgique. L'étain, indispensable à la fabrication du bronze, fait défaut en Méditerranée ; des réseaux d'échange à

longue distance se mettent alors en place, permettant au minerai extrait des régions atlantiques d'être acheminé vers cette région.

L'embouchure de l'Aude est marquée par la diversité des trafics maritimes, tandis que se dessinent peu à peu à l'échelle de la péninsule Ibérique des zones d'intérêt plus spécifiquement phénicienne d'un côté (au sud), grecque et étrusque de l'autre (au nord).

L'installation des Phocéens au début du VI^e s. de part et d'autre du Golfe du Lion (Marseille, Agde et Ampurias) tend en tout cas à fixer les limites d'une zone d'activité privilégiée. **La spécificité du Languedoc comme de la Catalogne réside alors dans l'impact grandissant des contacts avec le monde grec, auquel on semble devoir attribuer un rôle prépondérant dans le développement d'une dynamique commerciale et dans la diffusion de techniques nouvelles, ainsi le tour de potier.**

Le VI^e s. est synonyme d'un développement du commerce dit « colonial » et le Languedoc occidental apparaît alors comme étant tourné vers les régions ibériques, se distinguant en cela nettement des régions sises à l'Est de l'Hérault. Si l'influence massaliète* y est perceptible, aucune situation de monopole ne paraît s'être imposée ; plus encore, le rôle d'Ampurias semble avoir été des plus

important. Pech Maho témoigne ainsi de la diversité de ces contacts entre la fin du premier et durant une bonne partie du second Âge du fer, révélant la vitalité particulière de la zone ibéro-languedocienne.

Sur le plan régional, le milieu du VI^e s. est également synonyme d'un événement que l'on pressent avoir été majeur, à savoir la fondation de l'oppidum de Montlaurès, qu'il faut probablement assimiler à la *Naro* (ou *Narbo*) des sources anciennes. À quelques 4 km de Narbonne, cet oppidum a donc sans nul doute été le chef lieu du « royaume » élysique qu'évoque au IV^e s. de n. ère le poète latin Avienus, inspiré de textes plus anciens remontant à l'époque archaïque : « *La nation des Élésysces occupait autrefois ces lieux et la cité de Naro était la capitale de ce royaume belliqueux* »

(Rufus Festus Avienus, *Ora Maritima*, v. 586-588). Au moment où le centre du pouvoir indigène se rapproche délibérément de la côte, désormais source de richesse en raison du développement du négoce maritime, on perçoit une forte emprise territoriale sur cette région narbonnaise. Aux marges méridionales de ce que l'on restitue comme ayant été le territoire de Montlaurès, Pech Maho est loin d'être une agglomération fortifiée parmi d'autres, et encore moins un simple village de pêcheurs... À la fois relai maritime, halte commode pour les navires pratiquant le cabotage le long des côtes, place de commerce et forteresse, le site apparaît lui-même comme résultant d'une entreprise volontariste dictée par la volonté d'un pouvoir local de se doter des outils nécessaires au développement et au contrôle des échanges.



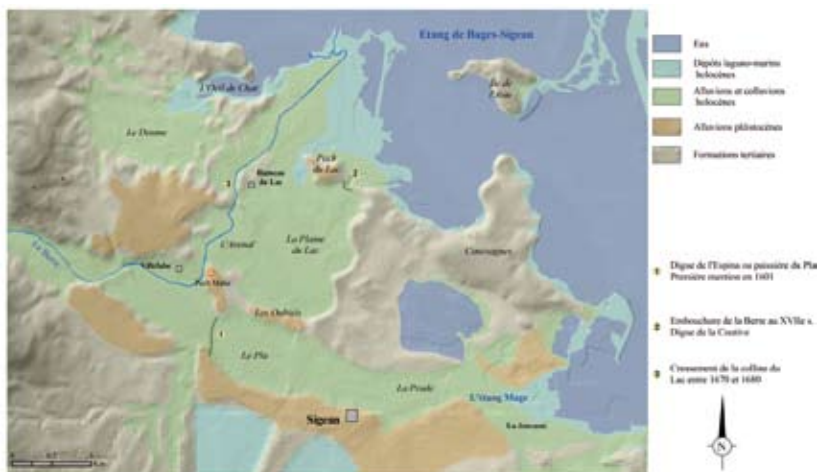
2 : Vue aérienne de Pech Maho (© Nicolas Chorrier)

Le cadre géographique

Un site entre terre et eau

Le choix ayant présidé à la fondation de Pech Maho est intimement lié à la topographie avantageuse du site. L'habitat occupe en effet une petite colline calcaire de forme triangulaire, culminant à +29 m d'altitude, dont la pointe est dirigée vers le nord-ouest. Naturellement protégée sur deux de ses versants, à l'ouest et au nord, la colline n'offre un accès aisé que du côté méridional. Dominant d'une vingtaine de mètres le cours du fleuve Berre, qui passe immédiatement au pied du site, côté occidental, Pech Maho surplombe également une ancienne zone lagunaire, aujourd'hui largement colmatée mais dont la toponymie garde le souvenir explicite (fig. 2). *L'Aréнал* évoque ainsi une zone

sableuse, immédiatement au nord de Pech Maho, tandis que les terres basses limitées à l'est par les falaises des *Gavettes* et désignées sous le toponyme de *Plaine du Lac*, ne laissent aucun doute quant à la morphologie première de cette zone. Du côté sud, le relief est donc moins marqué, et ne domine que de quelques mètres un plateau qui s'étend vers l'est en direction du Grand Salin de Sigean. Dans cette direction, passé un léger vallum, une partie de la nécropole du deuxième Âge du fer a été reconnue au lieu-dit *Las Peirros*, à quelques 500 m de l'oppidum. Ce plateau des *Oubiels* (ou des *Ouviels*), se raccorde ensuite avec le massif rocheux de *Caussagues*, au nord de la ville de Sigean (fig. 3).



3 : Le contexte géomorphologique (@ Julien Caverot)

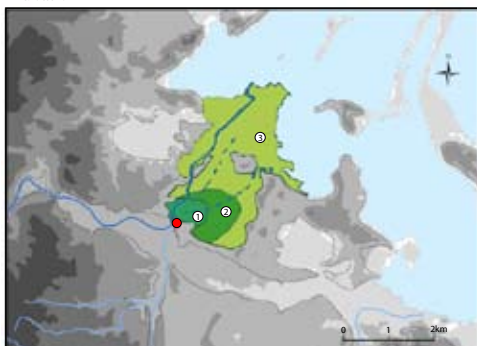
Proposition de restitution de la lagune à l'âge du Fer



© C. Faisse 2011

4 : Essai de restitution de l'évolution de la lagune (© Camille Faisse)

Logiquement protégé côté méridional par un puissant système de défenses, Pech Maho correspond à un modèle d'implantation bien connu qui est celui de « l'éperon barré ». Indépendamment de ce caractère morphologique propre à de nombreux habitats de hauteur, son originalité réside dans sa position géographique privilégiée, conséquence de sa proximité immédiate avec l'étang de Bages-Sigean. Le site jouxte, on l'a dit, les vestiges d'une ancienne lagune qui, à l'Âge du fer, était bien plus étendue qu'à l'heure actuelle, les alluvions charriées par La Berre ayant considérablement modifié le paysage, en particulier aux époques médiévale et moderne (fig. 4). Plusieurs mètres de sédiment se sont ainsi accumulés au niveau de la *Plaine du Lac*, déplaçant progressivement vers le nord-est le delta de la Berre (fig. 5).



Progradation du delta de la Berre de l'Antiquité à nos jours (1 : Antiquité ; 2 : Moyen-Âge ; 3 : du Moyen-Âge à nos jours)



5 : L'embouchure actuelle de la Berre (© Corinne Sanchez)



6 : La pile de pont de Villefalse (© Eric Gaillardrat)

La paléogéographie de cette zone reste encore difficile à restituer dans le détail, mais il semble que La Berre, ou du moins l'un de ses bras, soit alors passé

Le cordon littoral, déjà formé à l'Âge du fer, présentait quant à lui un certain nombre d'ouvertures (« graus ») assurant des possibilités de communication entre la lagune et la mer. Dans cette lagune se déversent au nord les eaux de l'Aude et au sud celles de la Berre, dont l'embouchure actuelle se trouve à quelques 3 km en aval du site. Le paysage antique et protohistorique* devait alors consister en une série d'îles et d'îlots (Île de Planasse, Île Ste-Lucie, Île de l'Aute...) disséminés dans ce vaste plan d'eau que l'on identifie dans les sources historiques latines au *Lacus Rubrensis* évoqué au I^{er} s. de n. ère par Pline l'Ancien (III,V,2) et au *Lacus Rubresus* de Pomponius Mela (II, V). Il devait alors présenter l'aspect d'un véritable Golfe, au fond duquel, abrité au creux d'une anse et à l'embouchure d'un fleuve au débit capricieux, précédé du *Pech du Lac* qui devait alors former une île et délimitait probablement un chenal d'accès, Pech Maho jouit d'une situation particulière entre milieux terrestre et aquatique.

à l'aplomb du site côté occidental, autrement dit à son emplacement actuel. Il est en revanche possible que les terrains situés au sud de Pech Maho et du plateau des *Oubiels* aient vu passer un bras mineur de ce fleuve, qui se serait prolongé selon un tracé ouest-est jusqu'aux abords du Grand Salin de Sigean. Pour le moins, les terres basses des *Légunes* et du *Pla*, et au-delà celles de *La Joncasse* devaient être fréquemment inondables, voire marécageuses. L'embouchure principale du fleuve se situait-elle aux abords de Pech Maho ? Cela est vraisemblable, mais pour l'heure aucune donnée ne permet de l'affirmer avec certitude.

De ce constat, on retient également l'existence, aux époques historiques, d'un franchissement à gué de la Berre, immédiatement au sud-ouest du site, au niveau du domaine de *Villefalse*. Les restes d'une pile de pont d'époque antique ou (plus sûrement) médiévale, encore visibles dans le lit du fleuve (fig. 6), témoignent de

la permanence de ce cheminement nord-sud dont le parcellaire garde la trace fossilisée. « Permanence », car ce point de passage obligé coïncide manifestement avec le tracé de la *Via Domitia*, voie romaine reliant l'Italie à l'Espagne, aménagée à partir de -118 à l'initiative du général romain *Cneius Domitius Ahenobarbus*. Plus encore, cette voie dont plusieurs tronçons ont été reconnus entre Rhône et Pyrénées, reprendrait dans ses grandes lignes le tracé d'un chemin plus ancien, protohistorique, assimilé à la mythique *Via Heraclea*, autrement dit la voie qu'aurait emprunté Héraklès/Hercule au retour de l'un de ses fameux 12 travaux. Si cet itinéraire séculaire n'est pas encore documenté sur le plan archéologique, nul doute qu'un cheminement terrestre existait bel et bien à l'Âge du fer (pour ne pas dire avant) et passait pour ainsi dire aux pieds du site.

Indépendamment de cette position que l'on pourrait qualifier de « stratégique », Pech Maho se situe de manière plus générale dans un secteur bien particulier de la côte languedocienne. À Sigean, la plaine audoise se termine en effet par un goulet d'étranglement, marqué à l'ouest par les premiers reliefs des Corbières maritimes et à l'Est par la lagune. Le franchissement de la Berre au niveau de *Villefalse* s'impose ici comme une évidence, tandis que vers Roquefort-des-Corbières, le tracé de la *Via*

Domitia semble se confondre avec celui de l'actuelle autoroute A9, de sorte que le *Col de l'Agrède* coïncide sensiblement avec la limite géographique de la plaine narbonnaise, ouvrant sur le secteur de La Palme puis de Leucate.

Cette notion de « frontière », perceptible dès la Protohistoire, se décline évidemment aux époques historiques en termes culturels et politiques. La zone comprise entre Sigean et Leucate correspond à la limite historique entre le bas-Languedoc occidental audois et le Roussillon ; or à quelques nuances près, une situation comparable régit le peuplement de l'Âge du fer...

S'il n'existe pas à proprement parler de déterminisme géographique, il n'en demeure pas moins vrai que les schémas de peuplement et la constitution d'entités territoriales ne peuvent s'affranchir de contingences liées au milieu physique, collines, vallées et cours d'eau, qui constituent autant d'obstacles que de lignes directrices influant sur le tracé des cheminements.

Pech Maho occupe alors une situation privilégiée en tant que relais sur des itinéraires terrestres et maritimes, tout autant qu'il fait office de marqueur territorial, aux marges du territoire de Montlaurès. Le choix du site répond donc à

une série de préoccupations commerciales et politiques qui témoignent du caractère très structuré des communautés de l'Âge du fer languedocien. Plus encore que Montlaurès ou d'autres sites du littoral narbonnais, Pech Maho témoigne sur bien des plans d'une « limite », non seulement celle d'une entité territoriale majeure, mais aussi celle de la diffusion de certains produits entre le Nord et le Sud, permettant d'imaginer

un point de rupture de charge pour les marchandises. L'aspect symbolique de ce bornage est également perceptible au travers de l'apparente présence de sanctuaires, et ce dès les phases anciennes du site, tandis que la monumentalité de la fortification en fait non seulement une place forte, mais également un repère ostentatoire visible de loin, depuis l'espace lagunaire comme depuis l'espace terrestre.

Historiographie des recherches

Le site a été découvert en 1913 par Henri Rouzaud, mais c'est à Joseph Campardou et à un groupe d'amateurs dirigés par ce dernier au sein de l'association des « Amis du vieux Sigean » que l'on doit les premières recherches archéologiques (fig. 7) ; l'exploration systématique de l'oppidum préromain date ainsi de 1948 et s'est poursuivie de manière continue jusqu'en

1979, principalement sous la direction d'Yves Solier (CNRS) à qui l'on doit la plus grande partie de la documentation aujourd'hui disponible.

Au moment des premiers travaux menés sur le site, la mise au jour de squelettes de chevaux et de restes d'armement avait suggéré à J. Campardou qu'il pouvait s'agir



7 : Les fouilles de 1960 à Pech Maho (© Yves Solier)

de l'emplacement de la bataille de la Berre, ayant opposé en 737 les troupes franques de Charles Martel aux Musulmans qui, quelques temps plus tôt, s'étaient emparés de Narbonne. L'évidence archéologique comme quoi les vestiges de Pech Maho se rapportaient en réalité à l'époque protohistorique s'imposa toutefois rapidement. Y. Solier prit la suite de J. Campardou, mettant progressivement en œuvre des méthodes de fouille plus modernes. Il définit la périodisation du site, en fixant avec précision les limites chronologiques. Les travaux alors entrepris ont livré une masse considérable de documents qui a révélé aux yeux de la communauté scientifique internationale l'importance de Pech Maho.

En dépit de plusieurs publications réalisées par Y. Solier, l'aspect encore largement inédit de cette documentation a motivé en 1998 la reprise des études sur ce site majeur de la Protohistoire méridionale, puis, depuis 2004, par le redémarrage d'une fouille programmée rassemblant une



8 : Les fouilles récentes (@ Eric Gailledrat)

équipe pluridisciplinaire coordonnée par Eric Gailledrat (CNRS) (fig. 8), auteur de ces lignes.

Les archives du sol : la fouille archéologique

L'archéologie a connu d'importantes avancées méthodologiques au cours des dernières décennies, tant dans son approche globale des sociétés passées que dans les techniques utilisées sur le terrain, ou en dehors, la fouille n'étant qu'une étape de la démarche archéologique. Faisant appel à de nombreuses sciences connexes, souvent issues des sciences naturelles (botanique, géologie...), l'archéologie n'est pas qu'une science auxiliaire de l'Histoire.

La fouille est une opération à la fois délicate et irréversible, en ce sens qu'un site archéologique est comme un livre dont l'archéologue arracherait les pages au fur et à mesure de sa lecture. L'observation, l'enregistrement minutieux des données issues du terrain est alors primordial pour pouvoir restituer au mieux une réalité passée dont il est impossible d'avoir toutes les clés, ce qui nous est parvenu à travers le temps n'étant qu'une infime partie de la réalité originelle. La démarche scientifique qui accompagne la fouille se fonde, comme dans bien d'autres sciences, sur l'observation. Celle-ci précède et ne doit pas se confondre avec l'interprétation, la première étape se voulant la plus objective possible, la seconde comportant nécessairement une part de subjectivité.

L'analyse stratigraphique est à la base du travail de fouille. Par « stratigraphie » il faut comprendre l'enchaînement des faits matériels qui, sur le terrain, résultent d'une activité humaine ou naturelle. La succession des couches archéologiques (remblais, dépotoirs, sédimentation naturelle, empreinte laissée par un feu, effondrement de murs...), leurs relations avec l'architecture ou encore les « négatifs » (creusements, empreintes d'éléments en bois disparus, surfaces de sols...) est analysée en termes d'antériorité ou de postériorité. La stratigraphie permet ainsi de restituer ce que l'on désigne sous le terme de « chronologie relative ». L'étude du mobilier présent dans telle ou telle couche permet quant à elle de proposer une datation, et donc de parler en termes de « chronologie absolue ». Par « mobilier » il faut entendre l'ensemble des objets (en céramique, métal, pierre...) exhumés lors de la fouille, ainsi que les ossements (animaux, humains). Tel type de vaisselle, tel type de parure ou autre étant caractéristique d'une époque donnée, il est alors possible de proposer une datation avec une marge de précision plus ou moins importante selon les contextes.

D'autres méthodes de datation, physico-chimiques cette fois, peuvent être employées. Une des plus répandues est celle du Carbone 14 (C¹⁴), technique qui permet de mesurer l'âge d'un matériau organique (charbon de bois, ossement...). Parmi les plus précises, la dendrochronologie se fonde quant à elle sur les cycles de croissance observables sur les cernes des arbres : dans des conditions de conservation exceptionnelles (ainsi les milieux aquatiques), des pièces de bois employées dans des constructions (maisons, quais, navires...) peuvent ainsi parfois être datées à l'année près.

Les données recueillies sur le terrain ne se limitent pas aux seuls objets. L'archéologie prend aussi en compte l'étude des pratiques de consommation ainsi que les relations entretenues entre l'homme et son environnement. Des méthodes spécifiques sont alors mises en œuvre pour recueillir tel ou tel type de données. Le tamisage des sédiments permet de recueillir graines, charbons, restes de poissons... tandis que d'autres prélèvements permettent de retrouver la trace de pollens.

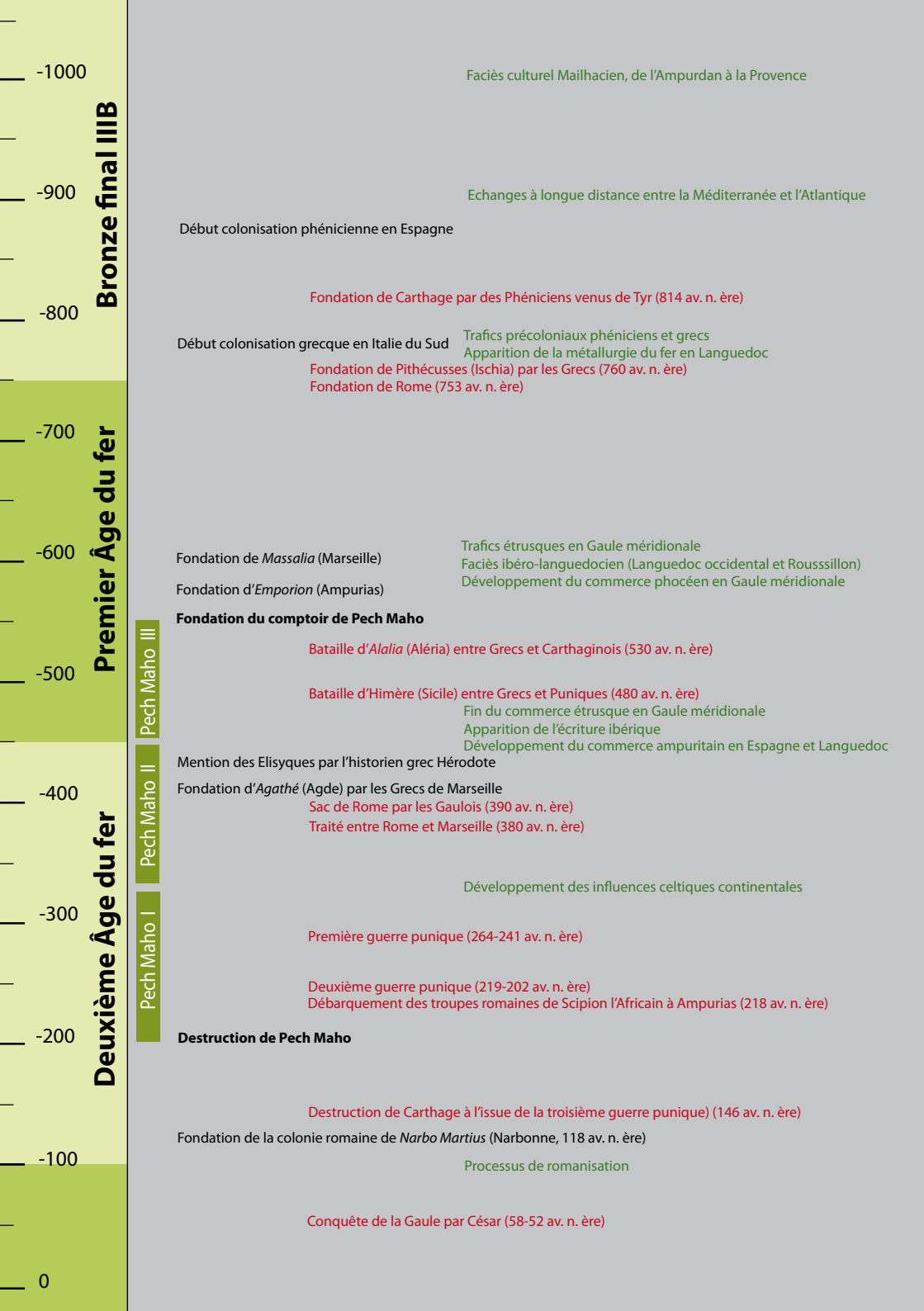
Loin de l'image véhiculée par le cinéma hollywoodien, l'archéologue est tout sauf un chasseur de trésor. L'objet, aussi anodin soit-il, a son importance ; il en va de même de son contexte stratigraphique, sans lequel il n'est rien. La fouille est une activité soumise à autorisation du Ministère de la Culture et de la Communication.

2^{ème} partie

Pech Maho au premier Âge du fer (VIe-Ve s. av. n. ère)

Pech Maho au second Âge du fer (milieu Ve- fin du IIIe s. av. n. ère)

Les derniers temps de Pech Maho



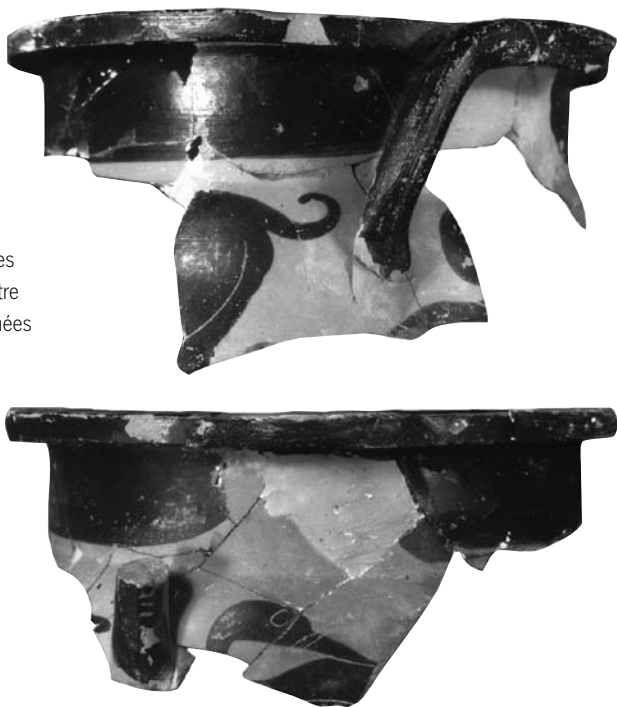
Pech Maho au premier Âge du fer

(VI^e-V^e siècle avant notre ère)

Pech Maho est fondé vers le milieu du VI^e s. av. n. ère, datation qui nous est fournie par quelques ensembles mobiliers issus des premiers niveaux d'occupation du site, il est vrai encore méconnus. Certaines céramiques nous offrent en tout cas des repères chronologiques précis : canthare étrusque en *bucchero nero*, aryballe corinthien, amphore de Chios ou encore un cratère attique à figures noires attribué à l'atelier du peintre Lydos, précisément daté des années -560/-540 (fig. 9).

Il s'agit d'une création *ex nihilo* dont l'emplacement doit être compris en fonction de la destination première du lieu, à savoir un lieu d'échanges et de rencontres avec les acteurs du négoce méditerranéen.

Débarcadère et relais pour les navires effectuant le cabotage le long des côtes, peut-être point d'entrée privilégié du Narbonnais pour les produits grecs, étrusques, ibériques ou puniques* circulant alors dans le Golfe du Lion, Pech Maho



9 : Cratère attique à figures noires
(© Pierre Rouillard)

Les emporia

Un *emporion* (plur. *emporía*) correspond dans le vocabulaire grec ancien à un lieu dédié au commerce, qui se distingue de la *polis*, autrement dit de la cité. Le terme recouvre des réalités différentes d'un bout à l'autre de la Méditerranée et selon l'époque retenue, mais dans son sens le plus classique il s'agit d'un lieu possédant un statut juridique particulier. Si l'*emporion* est fréquemment un port, qui plus est dépendant d'une cité, il peut également se situer à l'intérieur des terres, sa fonction de relai commercial, de lieu de rencontre, primant sur le reste.

Le mot dérive de celui d'*emporos*, qui désigne un individu se consacrant pour ainsi dire de manière professionnelle au commerce. L'*emporion* est donc un lieu spécialisé où se déroulent les échanges. Des marchandises et des personnes issues d'horizons différents s'y croisent dans un but bien précis et dans un cadre bien défini, le statut juridique de tels lieux étant fonction du système politique local. Il existe alors une autorité civile qui garantit la sécurité des biens, des personnes et des transactions. La dimension religieuse est également omniprésente et l'existence de sanctuaires apparaît comme une des caractéristiques essentielles de l'*emporion*. Les cultes rendus peuvent témoigner de la diversité des personnes fréquentant le lieu, contribuant à faire de ce dernier une zone franche, où finalement nul n'a intérêt à violer la paix qui y règne.

Le site de *Naukratis*, en Égypte, établi dans le delta du Nil, concession accordée aux négociants Grecs mais placée sous l'autorité de Pharaon, est souvent présenté comme l'archétype de l'*emporion* : « *Amasis [...] donna Naukratis à ceux qui venaient en Égypte, comme ville où s'établir; à ceux qui faisaient escale en Égypte sans vouloir s'y fixer, il accorda des emplacements où élever des autels et des sanctuaires à leurs dieux [...]. Naukratis était autrefois le seul port d'Égypte qui fût ouvert au commerce. Le négociant qui s'engageait dans une autre bouche du Nil devait jurer qu'il ne l'avait pas fait exprès et, sa bonne foi confirmée par serment, remettre la voile pour gagner la bouche canopique* » (Hérodote, II, 178-179).

Mais il ne s'agit là que d'un cas de figure parmi d'autres, dont la spécificité est en partie liée à la puissance politique du territoire hôte, capable d'imposer ce lieu comme étant la seule porte ouverte sur son territoire. L'*emporion* n'est bien souvent qu'un simple débarcadère indigène et l'espace dans lequel se pratiquent les échanges s'avère multiple.

semble bel et bien fonctionner comme un véritable emporion dès la phase ancienne du site ou Pech Maho I (v. -560/-450). Aux dimensions modestes de l'espace bâti (1,5 ha *intra muros*) répondent la démesure de la fortification et l'abondance des indices d'une activité économique florissante.

Une première installation, manifestement de courte durée, est matérialisée par des bâtiments légers en bauge et torchis sur poteaux porteurs, disséminés sur l'ensemble du plateau. Cette phase est encore méconnue, compte tenu des faibles surfaces fouillées, et aucun plan de bâtiment ne peut encore être restitué. En revanche, il est désormais acquis que ce premier établissement était fortifié. Une courtine simple, constituée d'un soubassement en pierre (fig. 10) et vraisemblablement d'une élévation en terre crue, est alors



10 : Le premier rempart archaïque (© Eric Gailledrat)

La construction en terre

Avec la pierre, la terre a de tout temps été le matériau privilégié employé par les bâtisseurs. Elle se singularise par la variété des possibilités techniques offertes, de même que par ses qualités multiples : accessible, facile à mettre en œuvre, possédant des propriétés isolantes, il s'agit d'un matériau traditionnel encore employé de nos jours dans bien des régions du monde et revenant même au goût du jour dans nos sociétés occidentales grâce au regain d'intérêt pour les constructions écologiques.

Durant la Protohistoire, plusieurs techniques ont été employées. Les plus simples et les plus anciennes, la *bauge* et le *torchiis*, remontent au Néolithique. La *bauge* consiste à façonner la terre à la main selon toujours le même principe, malgré les variantes, et à construire un mur en empilant des mottes semi humides, puis en les tassant et en régularisant les parois. Pour le *torchiis*, une armature de branchages entrelacés fixée sur des poteaux en bois constitue l'ossature du bâti et permet de plaquer la terre humide sur ce clayonnage.

Le *prisé* renvoie à une technique plus élaborée, qui, à l'image de la *bauge*, repose sur le principe de l'empilement de matériaux. La terre, peu humide, est ici disposée dans un coffrage en bois et fortement compactée à l'aide d'un pilon. Le mur est monté progressivement par *banchées* successives. Cette technique, importée en Espagne par les Phéniciens, s'est diffusée progressivement dans le monde ibérique. Difficilement discernable de la *bauge*, si ce n'est par le biais d'analyses micromorphologiques, elle n'est pas attestée avec certitude en Gaule méridionale avant le I^{er} s. av. n. ère.

La *brique crue* (ou *adobe*) est connue au Moyen-Orient depuis le Ve millénaire av. n. ère. Dans le Midi de la France, elle ne fait son apparition qu'au VI^e s. av. n. ère, véhiculée par les Phocéens, et se diffuse très progressivement en milieu indigène. L'*adobe* consiste à mouler un mélange de terre humide et de végétaux hachés. Les briques, séchées à l'air libre, sont faciles à utiliser pour monter des parois à l'aide d'un mortier de terre argileuse.



11 : Les deux fossés archaïques successifs, antérieurs à la terrasse d'accès du III^e s. (© Eric Gailledrat)

précédée d'un fossé à profil en « V » (fig. 11), l'ensemble venant barrer le côté sud de l'oppidum.

Le faciès mobilier de cette phase témoigne pour le moins du caractère fondamentalement indigène de cette première occupation : les céramiques non tournées caractéristiques du répertoire régional sont ici majoritaires, mais cohabitent déjà avec un panel d'importations méditerranéennes où produits étrusques et grecs sont présents. De ces produits on retient principalement ceux en liaison avec la consommation du vin, cette denrée devenant un des principaux instruments du commerce méditerranéen. Les amphores vinaires voisinent, au sein des cargaisons acheminées vers le Golfe du Lion, avec les vases à boire destinés à sa consommation. Dès cette époque, les importations ibériques (céramiques peintes et amphores) sont présentes et traduisent le rôle actif joué par la colonie grecque d'Ampurias qui, précisément au milieu du VI^e s., connaît une phase d'expansion et affirme son autonomie vis-à-vis de Marseille.

À cette première installation qui, au mieux, a duré quelques années, succède un véritable programme urbanistique, mis en place autour des années -550/-540 av. n. ère. Ce programme d'ampleur associe un urbanisme régulier, avec des îlots séparés par des rues rechargées de galets (fig. 12), à l'emploi parfaitement maîtrisé de techniques de construction alors étrangères au milieu indigène, en l'occurrence la brique crue sur solin de pierre, peut-être même la chaux qui a pu être utilisée pour des enduits intérieurs.

Une fois encore, les données relatives à cette période demeurent rares. On peut néanmoins restituer avec suffisamment de vraisemblance la morphologie de cet habitat par analogie avec d'autres sites languedociens ou provençaux, tels Martigues (B.-du-Rhône) (fig. 13) : des îlots allongés formant un plan « en lanière » rassemblent des habitations mitoyennes à une ou (plus rarement) deux pièces. Ces maisons de taille



12 : Niveau de rue du VI^e s.
(© Eric Gailledrat)

modeste (de 20 à 30 m²) abritent au mieux une famille nucléaire ; l'espace dévolu à la vie domestique y est restreint même si une partie des activités liées à la maisonnée se déroulait en extérieur, du moins lorsque le climat le permettait. Dans ce schéma, alors commun à bon nombre de régions méditerranéennes, la maison se résume bien souvent à une pièce unique, où la vie s'organise autour d'un foyer central, installé sur le sol en terre battue.

Si le schéma qui se met en place se révèle caractéristique du processus d'urbanisation que l'on constate dans le Midi de la Gaule à partir du VI^e s. av. n. ère, la précocité du phénomène est ici remarquable, en ce sens que **Pech Maho compte parmi les plus anciens exemples où ces techniques de**



13 : Restitution d'un quartier d'habitation de l'oppidum de Saint-Pierre à Martigues (© D. Delpaillo)



14 : Vue aérienne montrant les différentes lignes de fortification et la terrasse artificielle du VI^e s. (© Séverine Sanz)

construction et ces modèles urbanistiques ont été mis en œuvre. La soudaineté du phénomène, conjuguée à la nature même du site, laisse envisager un apport de compétence technique étrangère. On imagine que, compte tenu des liens à la fois étroits et précoces entretenus avec le monde méditerranéen, une concordance d'intérêt entre un pouvoir local et des négociants grecs, voire étrusques ou autre, a pu aboutir à la volonté commune de créer *ex nihilo* cette place de commerce, les uns apportant l'emplacement et la main d'œuvre, les autres apportant un savoir-faire...

De la sorte, la phase initiale évoquée précédemment correspondrait plus à un état transitoire, voire à un « premier campement » ayant permis aux bâtisseurs d'occuper les lieux et de lancer ce vaste programme de construction des années -550/-540. Un tel

chantier a pu durer au bas mot plusieurs mois, en mobilisant une main d'œuvre importante, probablement irréductible aux seuls habitants du lieu. L'ampleur des travaux a en effet été colossale si l'on prend toute la mesure des remaniements opérés au niveau de la fortification. En effet, au système simple de courtine et fossé mis en place initialement se substitue alors une réalisation bien plus ambitieuse. Le premier fossé est colmaté tandis qu'un autre est creusé un peu en avant du précédent. Ce nouveau fossé à profil en « U » élargi possède des dimensions imposantes, soit plus de 10 m de large pour 3 m de profondeur. Les matériaux extraits de son creusement ont servi à créer une terrasse artificielle, adossée à la muraille primitive (dont le soubassement est alors occulté mais dont le tracé est repris par l'enceinte « intérieure ») et limitée au sud par une nouvelle courtine (fig. 14). **C'est alors une**

double ligne de rempart précédée d'un fossé qui protège le site, schéma tout à fait original dans le Midi de la Gaule (fig. 15).

Qui plus est, un autre fossé, moins imposant (4 m de large pour 1,50 m de profondeur) situé à une centaine de mètres plus au sud sous la vigne actuelle, doit être rattaché à cette même période (fig. 16). Peut-être initialement doublé par une levée de terre, ce dispositif a pu autant constituer un ouvrage défensif avancé qu'un vaste enclos où du bétail pouvait être parqué, l'espace disponible *intra muros* étant, on l'a vu, particulièrement restreint.

Des rites de fondation ont en outre été associés à la fortification, ce dont



16 : Le fossé avancé, matérialisé au décapage par une bande de terre sombre (© Eric Gaillardat)

témoignent des dalles gravées situées en assise débordante de la courtine érigée aux alentours de 540 av. n. ère, révélant cupules, symboles solaires ou autres



15 : Vue depuis le fossé des lignes de défense successives étagées en terrasse (© Eric Gaillardat)



17 : Dalle gravée d'un symbole solaire, provenant de la base du rempart archaïque (© Eric Gailledrat)

motifs schématiques (fig. 17) ainsi que des indices explicites de libations avec bris de vases. Plusieurs stèles ou dalles gravées d'époque archaïque ont par ailleurs été trouvées en réemploi dans les maçonneries plus récentes ou dans le comblement tardif du fossé. L'association récurrente stèles/rempart invite à ne pas considérer ce phénomène de réemploi comme une simple récupération de matériaux, mais peut-être comme le signe de la valeur symbolique accordée à l'enceinte, véritable limite de l'espace civique.

La portion de rempart concernée par les dalles gravées situées en assise débordante se singularise en outre

Stèles et dalles gravées de Pech Maho

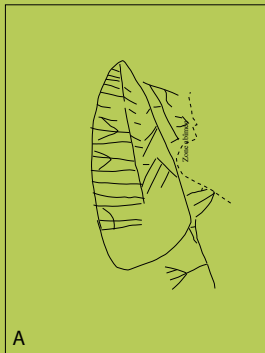
Un certain nombre de piliers, stèles (pierres commémoratives) ou *bétylès* (pierre sacrée, souvent censée abriter une divinité), pour la plupart fragmentaires, ont été mises au jour à Pech Maho. Certains de ces éléments à valeur religieuse ont été retrouvés dans leur position d'origine, ainsi au carrefour entre la place 1 et la rue 2, ou encore au carrefour entre les rues 3 et 4. La plupart ont néanmoins été trouvées en réemploi dans des ouvrages datés entre le IV^e et le III^e s. av. n. ère, voire dans le comblement du fossé archaïque d'où l'on a également exhumé un nombre important de petites dalles gravées, décorées de motifs schématiques tels que lignes et hachures. La fonction de ces petites plaquettes n'est pas évidente : si certaines ont pu avoir une valeur profane (jeux), une valeur rituelle est malgré tout des plus plausible.

Par ailleurs, plusieurs blocs et stèles ont également servi de support à des représentations diverses. On compte ainsi une fois encore des motifs schématiques ou encore des rouelles (symboles solaires), mais il existe au sein de cet ensemble une série bien particulière qui se distingue par la présence de représentations navales. Parmi les mieux conservées, deux gravures retiennent notre attention. Il s'agit

de représentations de navires, disposées de manière verticale dans la partie supérieure de deux stèles chanfreinées, l'une complète, l'autre fragmentaire (ci-dessous).

Sur la première (A) un ovale lancé évoque ainsi directement une vue zénithale de la coque du navire, de guerre ou marchand. La proue est en tout cas bien plus effilée que la poupe, qui semble ici présenter un aspect massif. Une série de 16 rames dont certaines sont munies d'une pale triangulaire, part depuis une ligne séparant en deux le plan de la coque, ligne dont on peut se demander si elle ne représente pas (de profil) le plat-bord du navire. Dans l'autre moitié (à tribord donc), une série de courts traits obliques semble suggérer l'autre rang de rames. Dans le même temps, une série de traits irréguliers figure d'autres éléments, malheureusement non identifiables (gréement ?). À l'arrière est clairement indiqué, de profil, le gouvernail du navire, qui se termine par une pale triangulaire, somme toute comparable aux rames. Enfin, dans ce qu'il faut considérer comme le registre supérieur, malheureusement lacunaire, une série de traits correspond selon toute vraisemblance au gréement du navire : cordages, peut-être même la voile.

Sur la seconde (B), la gravure est incomplète, mais représente indiscutablement la partie avant d'un navire de guerre, comme en témoigne la forme générale du navire, propulsé par des rames, ainsi que par la présence d'un *embolon* (éperon). La partie arrière du navire est manquante. La coque est



dessinée avec précision ; une ligne médiane peut correspondre à une préceinte (bordage destiné à former une ceinture autour de la coque), tandis que sur la partie supérieure du navire est représentée par une série de zig-zags qui pourrait correspondre au bastingage. Une série (incomplète) de huit rames part, non pas du plat-bord, ici indiqué par une ligne continue, mais de la coque elle-même, suggérant ainsi un système de trous (ou sabords) de nage. Un seul rang de rameurs est figuré. L'extrémité de certaines rames est détaillée : celles-ci se terminent par une pale triangulaire, forme simple qui caractérise les représentations de navire d'époque archaïque. Aucun élément de gréement n'est représenté

*tandis que le gaillard d'avant, de dimensions réduites, est simplement esquissé. De ce dernier une ligne légèrement courbe part vers l'extérieur. Plus qu'un mat de beaupré, il faut y voir un *stolos*, pièce qui n'est pas à proprement parler une figure de proue mais un dispositif « porté à l'avant du bâtiment, généralement en forme de corne, recourbée ou droite du IX^e au IV^e s., et s'achevant en forme de volute après le milieu du III^e s. av. n. ère » (Lucien Basch, *Le Musée Imaginaire de la Marine Antique*, Paris, 1987, p. 155). La morphologie générale du vaisseau est celle d'un navire effilé se mouvant avant tout par la force des rames, avec là aussi a priori un seul rang de rameurs. On peut y voir la représentation d'un navire de guerre de la fin du VI^e ou du début du V^e s. av. n. ère, peut-être une *pentécontère*, navire à cinquante rameurs utilisé par les Phocéens pour leurs expéditions lointaines.*

Sur le plan chronologique, l'iconographie s'accorde avec la typologie des stèles, qu'il faut attribuer à la fin de l'époque archaïque (VI^e-V^e s.). Dédicaces de marins ou autre ? Ces représentations montrent en tout cas l'importance de l'activité maritime dans la vie du site. Enfin, que dire de la position originelle de ces stèles, si ce n'est qu'elles devaient être placées dans un lieu consacré (peut-être un sanctuaire), pour l'heure non localisé ?

par un traitement architectural particulier (fig. 18). L'ouvrage correspond en fait à un habillage très soigné de l'escarpe du fossé. Au sommet, un mur à double parement court entre les deux tours quadrangulaires qui délimitent cette portion du rempart, mur qui se voit interrompu en son milieu par une sorte de « fenêtre » donnant précisément au-dessus des dalles gravées. Dépourvu de caractère fonctionnel, on imagine que ce dispositif a en réalité servi dans le cadre des pratiques rituelles liées à la fortification. Par ailleurs, les deux tours ne possèdent pas de réelle valeur défensive, et ce d'autant moins qu'elles demeurent isolées : peu saillantes, elles ne flanquent pas non plus la porte principale dont l'emplacement n'a pas changé entre le VI^e et le III^e s. av. n. ère. Cette portion du rempart, plus ou moins au centre du dispositif de défense, est donc tout à fait singulière et révèle des préoccupations autres que poliorcétiques*. Il existe là une volonté à la fois symbolique et ostentatoire, d'autant plus manifeste si l'on tient compte



18 : Le rempart archaïque, entre les deux tours quadrangulaires, avec à la base la série de dalles liées à des pratiques rituelles (© Eric Gaillardat)



19 : Coupe à boire originaire de Grèce de l'Est (© Loïc Damelet)

de l'aspect initial de cette fortification, en ce sens que les maçonneries encore visibles ne constituent que les soubassements des murailles dont l'élévation était réalisée à l'aide de briques crues. Les remparts archaïques de Pech Maho étaient alors visibles de loin pour qui venait du sud. **La démesure de la fortification témoigne de l'importance du lieu ; au souci rationnel de protéger les biens et les personnes s'adjoint une volonté ostentatoire évidente, qui incite à voir dans Pech Maho un véritable lieu de représentation d'un pouvoir indigène.**

Le faciès mobilier de la seconde moitié du VI^e et de la première moitié du V^e s. se caractérise à la fois par son homogénéité au regard du faciès ibéro-languedocien et par l'abondance des importations méditerranéennes, signe du niveau élevé alors atteint par les activités commerciales. La vaisselle utilisée comprend toujours en

grande partie des céramiques non tournées de tradition indigène, largement utilisées pour la cuisine et le petit conditionnement domestique. Le reste de la vaisselle de table (qui fait appel à la technique du tour de potier, introduite par les Grecs au VI^e s. av. n. ère) comprend la céramique grise monochrome, vaisselle de tradition phocéenne mais produite pour l'essentiel dans des ateliers régionaux, ainsi que quelques pièces de céramique à pâte claire massaliète. Des vases plus précieux viennent compléter ce service, et se rapportent presque exclusivement à la consommation de boisson. Il s'agit en l'occurrence de vases à boire attiques ou de coupes dites « ioniennes », produites en Grèce de l'Est ou dans des ateliers d'Italie méridionale (fig. 19). **Parmi les produits arrivés à Pech Maho, on remarquera quelques pièces exceptionnelles, tel un *rhyton** en forme de sphinx, daté des années -470/-460**



20 : Rhyton (vase à boire)
attique à figures rouges en forme de
sphinx (© Loïc Damelet)

(fig. 20). Les céramiques peintes ibériques (importées) ou ibéro-languedociennes (régionales), concernent principalement des jarres ou des urnes destinées au stockage ou au conditionnement (fig. 21). La cuisine se fait principalement à l'aide de pots réalisés en céramique non tournée, faisant office de marmites dans lesquelles des préparations mijotées étaient élaborées.

Les amphores sont logiquement plus nombreuses à Pech Maho que sur des sites implantés plus à l'intérieur des terres. Durant cette période, ces conteneurs proviennent à part sensiblement égale des mondes ibérique, étrusque et grec. Les amphores ibériques (originaires pour l'essentiel du Pays Valencien) contenaient de l'huile, des saumures de poisson ou du vin, tandis que les amphores

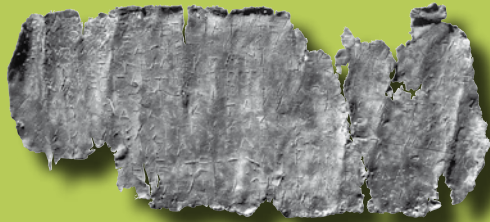


21 : Jarre peinte de type ibérique
(© Loïc Damelet)

étrusques et grecques servaient quant à elles presque exclusivement au transport du vin. Les productions grecques correspondent pour l'essentiel à des amphores marseillaises, la cité phocéenne commençant alors à exploiter de manière intensive un vignoble planté quelques décennies auparavant, tandis que d'autres amphores proviennent de régions plus lointaines : Italie méridionale, Corinthe, îles de la Mer Égée... Quant à elles, les importations en provenance du monde phénicien demeurent rares, et semblent arriver sur les marchés languedociens par l'entremise d'Ampurias, dont la prospérité repose fondamentalement sur ce rôle d'intermédiaire avec la péninsule ibérique.

Le plomb inscrit de Pech Maho

Le site a livré plusieurs lamelles en plomb inscrites en caractère ibérique, datées du III^e s. av. n. ère., interprétées avec vraisemblance (l'ibère peut être lu, mais n'est pas à ce jour déchiffré) comme des documents à caractère commercial. Une trouvaille tout à fait exceptionnelle a en revanche été faite par Y. Solier : il s'agit d'un plomb inscrit sur ses deux faces (lacunaires), l'une comportant un texte en grec ionien archaïque, l'autre en étrusque (ci-contre). L'épigraphie permet de le dater du début du V^e s. av. n. ère. Seul le texte grec peut être traduit, l'étrusque posant les mêmes difficultés que l'ibère :



« [...] a acheté un akation : il l'a acheté chez les emporitains et il l'a acheté [...]. Il m'en a cédé en participation la moitié, au prix de 2,5 huitains. J'ai donné en argent monnayé 2,5 sizains et aussi, en garantie, une tierce, à titre personnel. Et cette garantie, il l'a reçue sur le fleuve ; quant à L'à valoir, je l'ai remis là où mouillent les akatia. Témoins : Basigerros, Bléruas, Golo.biur et Sedegon ; ceux-là étaient témoins lorsque j'ai remis l'à-valoir, mais lorsque j'ai soldé la somme de 2,5 huitains (c'étaient) [...] auaruas, Nalbe-n »



(Traduction J.-C. Decourt, 2000)

Ce texte n'est autre qu'une transaction commerciale relatant l'achat d'un bateau (un akation, soit une petite embarcation destinée au cabotage) entre un personnage anonyme et des Grecs d'Ampurias, la transaction ayant peut-être eu lieu à Pech Maho même, plus précisément à l'embouchure du « fleuve », dans ce cas La Berre. Cette transaction monnayée (huitains et sizains correspondant à des divisions pécuniaires) a eu lieu en présence de témoins indigènes, certains portant des noms ibères, d'autres des noms gaulois.

Ce texte de première importance pour l'histoire de l'économie antique s'inscrit dans une courte liste de documents comparables, généralement plus récents. Outre l'éclairage porté sur les relations établies avec l'établissement grec d'Ampurias, il nous dépeint un fonctionnement structuré et codifié des échanges, autrement dit une pleine intégration au système économique méditerranéen. Si le contexte général est celui d'une économie pré-monétaire (le monnayage ne circule réellement en Gaule méridionale qu'à partir du II^e s. av. n. ère), nous avons ici une des premières attestations d'un système monétaire fonctionnant entre commerçants méditerranéens et courtiers locaux, ceux-là mêmes installés dans des emporia comme Pech Maho. Ces courtiers font office de relais avec le reste de la population indigène avec qui fonctionne un système de troc.

Pech Maho au second Âge du fer

(milieu V^e- fin du III^e siècle avant notre ère)



22 : Plan général du site au deuxième Âge du fer (© Eric Gailledrat)

Au milieu du V^e s. av. n. ère, autrement dit aux débuts de la phase Pech Maho II (v. -450/-325), des changements interviennent dans l'urbanisme du site. La trame qui se met alors en place ne subira que peu de modifications durant la phase suivante ou Pech Maho III (v. -325/-200), par ailleurs la mieux documentée, les fouilles menées jusqu'à présent ayant privilégié une lecture extensive de l'habitat du III^e s. av. n. ère (fig. 22).

Si les grandes lignes de l'urbanisme de cette période peuvent être restituées, le fonctionnement de l'habitat en lui-même demeure méconnu. Concernant le plan d'ensemble, on remarque que le tracé des îlots I et IV (phase ancienne) ne semble guère avoir été modifié depuis la phase précédente, ce quartier adossé au rempart et bordé au nord par la rue 4 adoptant un tracé curviligne, conditionné à la fois par la topographie et par le tracé de la

fortification. La partie centrale de l'oppidum a, de son côté, fait l'objet de remaniements importants. Des terrassements ont précédé la construction des îlots II et III, dont la particularité est d'adopter un tracé Nord-Sud régulier, du moins avant les ajustements plus récents visibles au nord, vraisemblablement dictés par un réaménagement de la voirie. Il s'agit à l'origine d'îlots doubles, à la fois « classiques » dans le cadre de l'architecture de l'Âge du fer méridional et somme toute peu éloignés des modèles déjà en vigueur durant la phase Pech Maho I. Ces ensembles prennent la forme de deux rangées d'habitation adossées à un mur mitoyen faisant toute la longueur de l'îlot, chaque pièce ou maison donnant sur une rue, ici Nord-Sud. L'îlot III est ainsi bordé à l'ouest par la rue 7 et à l'est par la rue 3 qui le sépare de l'îlot II. La limite orientale de ce dernier n'est pas reconnue, en raison de la réorganisation complète de ce secteur au III^e s.

En façade occidentale de la rue 7 ont été mis au jour les vestiges d'un portique ou d'une colonnade, matérialisée par quatre bases monolithiques ayant servi de support à des piliers, probablement en bois (fig. 23). L'édifice correspondant, antérieur à l'îlot X, n'a pas encore fait l'objet de fouilles. Il est néanmoins acquis que sa construction intervient vers le milieu du V^e s. av. n. ère. Or il s'agit manifestement, non seulement d'un bâtiment public (civil ou religieux),



23 : Base de portique du milieu du V^e s.
(© Eric Gailledrat)

mais encore d'un édifice faisant appel à des schémas architecturaux méditerranéens, qu'il s'agisse d'une galerie couverte, voire d'un temple. **En tout état de cause, de tels bâtiments ne sont normalement pas attestés en contexte indigène avant le III^e s. av. n. ère. Ici encore, Pech Maho se singularise par la précocité des emprunts faits au monde grec.**

La phase comprise entre le milieu du V^e et la fin du IV^e s. voit plus généralement la consolidation des liens avec ce dernier. À un moment où le commerce étrusque en Gaule du Sud périclité, Marseille d'un côté, Ampurias de l'autre, renforcent leur position



24 : Fragment de cratère attique à figures rouges (milieu du IV^e s.)
(© Eric Gailledrat)

commerciale dans le Golfe du Lion. Parmi le panel des importations d'amphore, la poussée des produits massaliètes est alors remarquable à Pech Maho, même s'ils ne supplantent pas les produits ibériques, toujours majoritaires. Les importations de céramique fine attique, à figures rouges (fig. 24) ou à vernis noir, connaissent également leur apogée dans la première moitié du IV^e s. av. n. ère. Ces produits attiques, qui concernent toujours pour l'essentiel des vases à boire, semblent avoir transité en majorité par Ampurias.

De nouveaux changements d'importance interviennent vers le milieu ou dans la seconde moitié du IV^e s. av. n. ère, à la charnière des phases Pech Maho II et Pech Maho III. C'est en

particulier le cas du remaniement de l'îlot IV, en liaison avec le percement de la rue 2. C'est également à ce moment que se voient implantées, d'un côté le caniveau qui débute à l'ouest de la rue 2, de l'autre les deux bases de pilier votif implantées au sud-est de la place 1. Si l'une de ces bases ne semble correspondre qu'à un simple monolithe dressé, l'autre se présente sous la forme d'un bloc taillé, mouluré, autour duquel **Y. Solier a naguère mis au jour des restes de crânes humains encloués. Il devait donc s'agir d'un « pilier aux têtes coupées », type de monument connu par ailleurs dans le monde celtique et destiné à exhiber les crânes d'ennemis vaincus** (fig. 25). Le caniveau lui-même



25 : La base de pilier aux têtes coupées, à proximité du départ de caniveau, au carrefour entre la place 1 et la rue 2 (© Eric Gailledrat)



26 : Le caniveau débouchant de la porte principale (© Alexandre Beylier)

pose question, car si le conduit d'évacuation passant au travers de la porte principale et se déversant le long de la pente est fonctionnel (fig. 26), il n'en va pas de même de son départ, qui peut difficilement avoir fonctionné comme collecteur. On peut être tenté d'y voir un dispositif culturel, en liaison avec l'eau ou/et le monde chtonien ; sa morphologie se rapproche en tout cas du « coffre » semi-enterré du Mont-Cavalier à Nîmes dans lequel une sculpture figurant un buste humain était disposée (fig. 27). La désaffectation de ce départ de caniveau à un moment imprécis du III^e s., accompagnée du dépôt intentionnel de deux



27 : Comparaison entre le départ de caniveau de Pech Maho et le dispositif culturel du Mont Cavalier à Nîmes



28 : Les deux stèles enfouies dans le départ de caniveau (© Eric Gaillardrat)

stèles (fig 28), va dans le sens de cette hypothèse.

Au moins au IV^e s. av. n. ère., le site ne se résume pas à la partie *intra-muros*. En effet, bien que peu connues, des constructions sont présentes hors des murailles, pour le moins sur le versant donnant sur la Berre où un grenier à céréales a été retrouvé incendié. À la même époque, la présence de silos à grains est également attestée sur le plateau de Pech Maho, à plusieurs dizaines de mètres au sud de l'ancienne limite du fossé archaïque, alors manifestement désaffecté (fig. 29). Il est



29 : Silo à grain (© Eric Gaillardrat)

Les « champs de silos » en méditerranée nord-occidentale

À côté de méthodes de stockage dites « aériennes » (dans des greniers, en sacs, paniers, etc...), le silo souterrain constitue depuis le Néolithique une des solutions utilisées afin de conserver les céréales à moyen ou long terme. Le principe est simple : un trou creusé dans le sol, généralement de 1 à 3 m de profondeur, est rempli à ras bord et son ouverture hermétiquement close. La forme du silo est généralement dite « en ampoule », avec donc une base plus élargie que l'ouverture. L'absence d'oxygène permet la conservation du grain, même si une partie de ce dernier subit une altération le long des parois. L'absence d'humidité est évidemment vitale, aussi ce type de structure ne peut-il être implanté sur n'importe quel substrat. Un revêtement d'argile est d'ailleurs parfois aménagé sur les parois, afin de les rendre plus imperméables. Protégé de l'oxydation et des insectes, le grain peut ainsi être conservé jusqu'à plusieurs années.

Tantôt réserves de semences pour l'année suivante ou réserves en cas de disette, tantôt stockage destiné aux échanges, ces silos ont eu des fonctions variées en fonction de leur taille. Au second âge du Fer, du Languedoc occidental à la Catalogne se multiplient les exemples de « champs de silos », autrement dit des sites où le nombre de structures de ce type, avec par ailleurs de grandes capacités de contenance (dépassant les 3 000 l), ne se justifie pas au vu des seuls besoins de la communauté vivant sur place. Ce phénomène est mis en parallèle avec une apparente demande en provenance du monde méditerranéen, et plus spécifiquement du monde grec. Marseille elle-même devait s'approvisionner à l'extérieur pour ses besoins propres, moins en raison de la pauvreté des sols de son territoire que de son choix de procéder à une culture intensive de la vigne et de l'olivier. Marseille comme Ampurias ont également joué le rôle d'intermédiaire, ce blé ibérique ayant vraisemblablement alimenté les marchés de Grèce continentale, notamment celui d'Athènes.

vraisemblable qu'il faille restituer dans ce secteur un « champ de silos ». Des espaces de stockage collectif existent alors, qui devaient servir à stocker à plus ou moins long terme d'importants volumes de céréales, (produites sur place ou dans d'autres terroirs du Narbonnais) en vue de leur exportation par voie maritime.

L'urbanisme du III^e s. av. n. ère est, on l'a dit, le mieux connu à ce jour. Outre les quartiers déjà évoqués, on peut restituer sur le versant occidental du site plusieurs îlots disposés en terrasse, dont la mise en place a dû intervenir durant les phases antérieures. L'information disponible pour cette partie du site demeure malheureusement lacunaire mais le reste de l'habitat permet de mettre en lumière l'originalité de Pech Maho durant cette période.

Une fois passée l'entrée principale, marquée par une porte à double battant, et un seuil sur lequel sont visibles des ornières laissées par le passage des charrettes (fig. 30), on accède à la place principale (place 1), espace ouvert d'une vingtaine de mètres de long pour 6 de large (fig. 31). Cet espace public est bordé au sud-est par les piliers votifs évoqués précédemment, eux-mêmes adossés à l'îlot IV. Au nord, en limite sud de l'îlot III, est présente une base de portique ou une galerie couverte. Un dispositif similaire semble avoir existé sur la façade occidentale de la place,



30 : Le seuil de la porte principale (© Alexandre Beylier)



31 : La place principale (© Eric Gailledrat)



32 : Vue aérienne de l'îlot IV et du complexe monumental en bordure Est de l'îlot I
(© Séverine Sanz)

donnant à celle-ci un aspect très particulier, quelque peu monumental. Périodiquement rechargée de galets, cette place a été soigneusement entretenue et constitue à l'évidence un des endroits les plus importants du site.

Si les bâtiments à galerie ouverte bordant au nord et à l'ouest la place 1 sont encore méconnus, l'îlot IV se présente sous la forme d'un complexe associant deux unités fonctionnelles distinctes (fig. 32). Le premier ensemble (109) comprend un bâtiment accessible depuis la rue 2 au sud et depuis la rue 4 au nord. Au sud, une porte donne sur une sorte de vestibule, à droite duquel s'ouvre une petite pièce à fonction indéterminée d'environ 6 m². Un autre seuil ouvre sur une cour, avec un auvent reposant à l'origine sur deux bases de piliers. À droite se trouve une

nouvelle petite pièce au sol partiellement dallé, interprétée comme une réserve particulièrement protégée, fermée par une porte à double battant munie d'une serrure (fig. 33). Une nouvelle entrée, dans l'axe des précédentes, donne cette fois sur un entrepôt où la circulation se faisait sur une banquette en terre courant le long des côtés de la pièce. Ouverte également sur la rue 4, cet entrepôt abritait plus d'une dizaine de *dolia** ayant peut-être contenu du vin, comme le laisse supposer la poix retrouvée sur certains



33 : Plaque de serrure de porte provenant de l'îlot IV
(© Eric Gailledrat)



34 : La forge de l'îlot, IV, en partie fouillée dans les années 60 (© Sébastien Munos)

fragments et destinée à étanchéifier ce type de conteneur. Aucun espace domestique n'est ici présent, aussi faut-il comprendre ce bâtiment comme étant un « magasin » géré collectivement et implanté en un point privilégié du site.

La partie orientale de l'îlot IV correspond à un nouvel espace spécialisé, à vocation artisanale cette fois (110). Il s'agit en effet

d'une forge, où trois emplacements de travail associant four de forge et aire empierrée ont fonctionné en simultanée (fig. 34).

La rue 2 part de la place principale et débouche vers l'Est sur un complexe (102) précédé d'un emmarchement avec un podium en grand appareil, qui donne accès à deux bâtiments accolés l'un à l'autre, en limite ouest de l'îlot I (fig. 35). L'un d'entre



35 : La base de portique en grand appareil se superposant à la « tombe de chef » (© Eric Gaillardrat)



36 : Les deux édicules situés au sud du podium en grand appareil (© Eric Gailledrat)

eux a manifestement servi de lieu de réunion (eu égard à l'abondance de vases à vernis noir, principalement des vases à boire), tandis que l'autre a pu revêtir une fonction plus particulière : au centre de la pièce, trois dolia encadrant une cuve en pierre peuvent correspondre à un dispositif rituel. Au sud du podium, accolées à l'enceinte, deux petites pièces à fonction indéterminée étaient accessibles. Dans l'une d'entre elles, un socle en pierre taillé était de toute évidence destiné à exposer un objet (stèle ? sculpture ? autre ?), disparu suite à la destruction du site (fig. 36). L'hypothèse retenue est de voir dans cet ensemble un complexe public à vocation civile ou/et religieuse, composé de deux édifices principaux et d'« édicules » sur le côté méridional. Cette interprétation est renforcée

Architecture publique en Gaule méridionale

Antérieurement au III^e s. av. n. ère, l'architecture monumentale demeure encore discrète au sein des communautés indigènes du Midi de la Gaule. On perçoit encore mal d'éventuelles formes d'expression collective et structurée de la vie publique, même si le processus d'urbanisation entamé depuis le VI^e s., ou encore l'existence de sanctuaires témoignent de telles dynamiques sociales.

Au III^e s. av. n. ère, l'accentuation de la hiérarchisation sociale se traduit par l'affirmation plus prononcée d'une aristocratie, qui met en place les instruments nécessaires à sa propre valorisation au sein de l'espace civique. Avec une double signification, religieuse et politique, la multiplication de la sculpture en ronde bosse figurant des personnages ayant acquis le statut de héros, conjointement à l'exposition publique de crânes humains (réels ou figurés), témoigne de l'importance prise par cette élite guerrière. La monumentalisation de certains édifices, l'érection de portiques ou édicules abritant ces symboles témoigne en outre sur le plan architectural d'influences du monde hellénistique. Dans le même temps, des espaces communautaires tendent à se formaliser au cœur des agglomérations, témoignant de la complexité de ces sociétés de l'Âge du fer.

Plus sensible dans la basse-vallée du Rhône, et plus spécifiquement encore en Provence occidentale (Glanum, Roquepertuse, Entremont...), ce phénomène est pour l'heure moins connu en Languedoc occidental. L'oppidum d'Ensérune (Nissan-les-Ensérune, Hérault) ainsi que Pech Maho témoignent néanmoins de l'existence, au second Âge du fer, d'une évolution réelle de l'espace urbain.

La nécropole des Oubiels (IV^e-III^e s. av. n. ère)

Des trouvailles éparses réalisées anciennement sur le plateau des Oubiels avaient déjà permis à J. Campardou, avant la seconde guerre mondiale, de situer de ce côté la nécropole correspondant à l'habitat de Pech Maho. Dans les années 1970, face à de nouvelles menaces d'arrachage de vigne et de défonçages, Y. Solier fit l'acquisition de deux parcelles et procéda à leur exploration. Il mit au jour un ensemble de sépultures à incinération, très bouleversées. Le mobilier indique, pour la plupart de ces ensembles malheureusement très lacunaires, une datation dans le courant du IV^e s. av. n. ère.

Tel qu'il peut être restitué, le mode sépulcral est conforme à celui alors en vogue en Languedoc et se rapproche de celui mis en évidence sur d'autres gisements contemporains, notamment la nécropole d'Ensérune (Nissan-les-Ensérune). Les défunts sont incinérés sur un bûcher, habillés et parés, les hommes accompagnés de leurs armes. Les restes sont recueillis et déposés dans un vase (souvent un vase à boire attique) faisant office d'une cinéraire, lui-même déposé dans un trou creusé dans le sol. Du mobilier d'accompagnement (vases, objets métalliques...), des offrandes alimentaires, sont déposés dans la sépulture en même temps que quelques résidus prélevés sur le bûcher. Les armes, ou d'autres objets, peuvent être volontairement déformés ou mutilés, selon un rituel visant à les consacrer définitivement à la mémoire du défunt (ci-dessous, plat en bronze mutilé). La sépulture est fermée et un dispositif de pierres en signale la position. Des rites similaires existent dans le monde ibérique, notamment en Catalogne : nécropoles de Turo dels dos Pins (Cabrera de Mar), de Puig d'en Serra (Ullastret)...



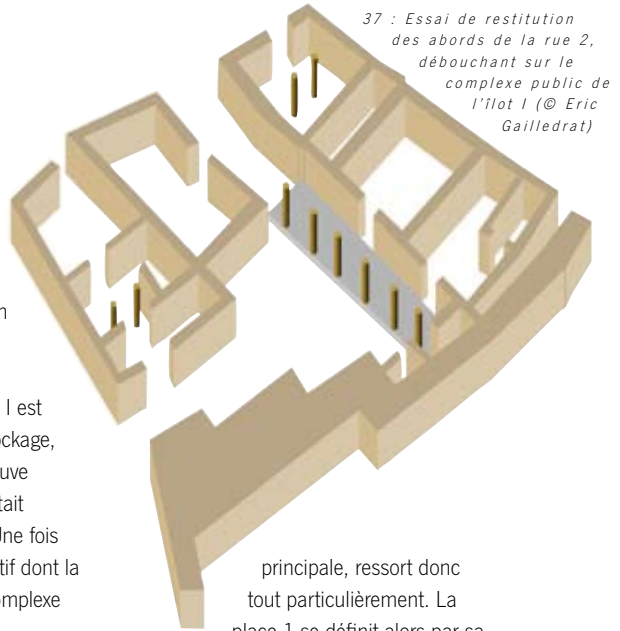
par la présence d'une sépulture à incinération, sous le podium en grand appareil construit dans un deuxième temps et qui a pu soutenir un portique en bois. Désignée par Y. Solier sous l'appellation de « tombe de chef », il s'agit d'une structure très particulière, en ce sens que les tombes sont normalement repoussées hors de l'espace des vivants au sein de nécropoles. Ce défunt (un guerrier comme l'atteste son armement) a eu droit à un honneur particulier, tant en raison de l'abondance du mobilier d'accompagnement que de l'emplacement choisi pour disposer la tombe, par ailleurs signalée par une stèle aujourd'hui disparue. **Dans la seconde moitié du III^e s. ce complexe architectural a pu également fonctionner comme un *hérôon*, autrement dit un dispositif dédié à un « héros », destiné à commémorer la mémoire de ce dernier, voire à lui rendre un culte.**

L'aspect monumental de ce complexe est accentué par le tracé de la rue 2, qui obéit à une véritable mise en scène architecturale, dans la mesure où la voie s'élargit peu à peu par une série de décrochements afin de déboucher sur le complexe où a été ensuite installée la « tombe de chef »

(fig. 37). Côté intérieur de la muraille un podium en appareil régulier est construit selon un tracé en crémaillère, qui témoigne une fois encore d'une préoccupation ostentatoire (fig. 38).

L'extrémité nord-occidentale de l'îlot I est occupée par un nouveau lieu de stockage, ouvrant sur la rue 4 (101). Ici se trouve un entrepôt à *dolia* dont la toiture était soutenue par deux piliers en bois. Une fois encore, il s'agit d'un entrepôt collectif dont la particularité est d'être adossé au complexe public précédemment décrit.

L'importance de toute cette zone, déjà signifiée par sa proximité avec la porte



37 : Essai de restitution des abords de la rue 2, débouchant sur le complexe public de l'îlot I (© Eric Gaillardrat)

principale, ressort donc tout particulièrement. La place 1 se définit alors par sa proximité avec des bâtiments à vocation tantôt économique, tantôt publique. **L'hypothèse d'un emplacement**



38 : Le parement interne de la terrasse adossée au rempart (© Eric Gaillardrat)



39 : Vue aérienne de la partie orientale de l'îlot I (© Séverine Sanz)

ayant vocation à accueillir marchands et courtiers de passage prend alors corps. Plus qu'un simple espace de circulation, il devait s'agir d'un lieu de rencontre et d'échange quelque peu monumentalisé où l'autorité publique était présente tandis que des signes culturels étaient visibles aux yeux de tous. Toutes proportions gardées, nous ne sommes alors pas si loin d'un schéma qui est celui de l'*agora* grecque ou du *forum* romain...

Le reste de l'îlot I est occupé par une série de quatre maisons (103, 104, 106 et 107) ainsi que d'un nouvel entrepôt (105) et d'une forge (118) (fig. 39). Les quatre premières unités architecturales, bien que de plan différent, répondent toutes à un schéma similaire, que ce soit sur le plan fonctionnel ou sur le plan morphologique. D'un point

de vue architectural, le plan de ces édifices trouve ses parallèles les plus directs dans le monde ibérique, et notamment en Catalogne. Dans tous les cas, ils possèdent des dimensions importantes et se composent de plusieurs espaces différenciés, associant pièces fermées et cours intérieures. Donnant au nord sur la rue 4, ils sont adossés au parement interne de la muraille. Leur particularité réside dans l'écart existant entre la surface totale et celle allouée aux fonctions domestiques à proprement parler, en ce sens que les pièces de vie indiquées par la présence d'un foyer et d'ustensiles liés à la vie quotidienne (meules à grain et vases pour la préparation culinaire, vaisselle de table...) sont à la fois peu nombreuses et de superficie limitée. Situées dans la partie arrière de ces maisons dépourvues d'étage, elles devaient être principalement éclairées



40 : Espace de forge dans l'îlot 1, indiqué par un foyer creusé dans le sol et un bloc utilisé comme enclume (© Anne-Marie Curé)

par la lumière arrivant au niveau d'une petite cour ou d'une pièce semi-ouverte, toujours présente dans ces maisons. La présence de pièces spécialisées à vocation artisanale est l'autre caractéristique de ces maisons. Plus précisément, toutes ont livré des traces explicites de travail de forge (fig. 40) telles que scories, foyers et cuves (destinées respectivement à la chauffe et à la trempe du métal), enclumes (constituées d'un simple bloc de pierre), *dolia* destinés à contenir de l'eau, voire pinces de forgeron. La maison 106 qui présente un plan caractéristique avec une cour en façade donnant sur deux pièces situées en arrière

a en outre livré d'autres indices d'activité économique : la pièce orientale faisait en effet office de réserve, contenant plusieurs *dolia* ainsi qu'un nombre important d'amphores. Le nombre élevé de conteneurs n'est en soi pas suffisant pour affirmer qu'il s'agissait d'un entrepôt dépassant les seuls besoins de la maisonnée. En revanche, la présence de plusieurs amphores retaillées en forme d'entonnoir ainsi que de quatre rouleaux de plomb inscrits en ibère, interprétés comme des documents à caractère commercial, suggère que nous avons là, non seulement une remise où des produits étaient entreposés, mais encore un

L'écriture ibérique

Plusieurs écritures dites « paléo-hispaniques » sont apparues dans l'Espagne préromaine : celle du Sud-ouest (transcrivant une langue non-ibérique), celle méridionale et enfin celle dite « levantine ». Cette dernière, apparue à l'extrême fin du V^e s. av. n. ère s'est diffusée du Pays Valencien au Languedoc. Il s'agit d'une écriture mi-syllabique, mi-alphabétique, dont les signes dérivent de prototypes phéniciens. Lamelles de plomb inscrites, graffites, estampilles et légendage des monnaies permettent de disposer d'un corpus important. Le déchiffrement (entendons par là la lecture) de l'alphabet ibérique est intervenue au début du XX^e s. mais pour l'heure, en l'absence de textes bilingues, il demeure impossible de comprendre cette langue que certains ont, sans succès, tenté de rapprocher du Basque.

L'adoption de l'écriture ibère en certains points du Languedoc, et en particulier sur les places d'échange importantes de la région telles Pech Maho, témoigne dans une certaine mesure de la diffusion d'un parler ibère, différent de la langue autochtone, mais elle témoigne surtout de l'impérieuse nécessité pour les habitants du Languedoc occidental de maîtriser ce qui semble avoir été une véritable langue commerciale, dont l'emploi s'est vu justifié par la durée et l'intensité des échanges pratiqués avec le reste du monde ibérique.

lieu où des comptes étaient tenus et où l'on transférait des denrées d'un conteneur à un autre.

Le bâtiment 105 correspond à un entrepôt *a priori* déconnecté des maisons mitoyennes. Cette pièce allongée a elle aussi abrité plusieurs dolia ainsi qu'une quantité importante d'amphores. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'une annexe de la maison mitoyenne à l'ouest (104), mais quoi qu'il en soit nous avons là une fois encore un secteur particulier lié au stockage de quantités importantes de produits. On se trouve donc ici face à un véritable quartier spécialisé, occupé par plusieurs artisans et, probablement, commerçants.

La métallurgie du fer apparaît en effet comme une des activités principales de Pech Maho, du moins au III^e s. av. n. ère.

Le minerai, extrait de la Montagne Noire, était traité sur place et devait arriver sur la côte sous forme de « barres » (autrement dit de lingots) pour y être travaillé et mis en forme. Les îlots I et IV ne sont en effet pas les seuls à avoir livré la trace d'une telle activité. Dans l'îlot III, des vestiges comparables ont également été mis au jour.



41 : L'îlot X (© Eric Gaillardat)

L'îlot X est, à son tour, loin de se résumer à une simple habitation (fig. 41). Ici, nous avons sous les yeux un complexe associant une « maison » à un espace interprété comme étant à vocation culturelle. Le

bâtiment principal comprend un couloir donnant sur une cour, à la fois ouverte sur la rue 5 et desservant à l'est un entrepôt contenant une quinzaine d'amphores ainsi que quelques *dolia* (fig. 42). Cet entrepôt



42 : Le niveau d'incendie dans l'entrepôt de l'îlot IV (© Eric Gaillardat)



43 : La galerie cultuelle de l'îlot IV
(© Eric Gaillardrat)

démantèlement de ces éléments au moment de la destruction du site ou peu après. Pech Maho a ainsi livré près d'une dizaine de tels trophées (fig. 44).

L'îlot II constitue un cas à part au regard des architectures précédemment évoquées (fig. 45). En effet, on ne trouve trace ici, ni



44 : Mandibule humaine
provenant d'une tête
coupée et probablement
enclouée (© Eric
Gaillardrat)

communiquant au sud avec une pièce de vie munie d'un foyer central. Une fois encore, la dimension économique est ici importante, au point que l'on peut y voir la résidence d'un négociant plutôt qu'une simple maison.

La particularité de cet ensemble est toutefois sa proximité avec une galerie couverte, en limite occidentale de l'îlot (fig. 43). En contrebas de la maison évoquée précédemment, cette galerie possède deux dispositifs ayant dû servir de support à des stèles, ainsi qu'un autre ayant dû servir de socle à un pilier aux têtes coupées, ce dont témoigne une mandibule humaine trouvée sur place, suite au



45 : Vue aérienne de l'îlot II (© Séverine Sanz)

de lieux de culte, ni d'espaces à vocation artisanale ou commerciale. En revanche, il semble que l'îlot ait subi des modifications importantes durant la phase Pech Maho III, à savoir la suppression de la rue qui devait initialement le border à l'est, réunissant ainsi les constructions situées à l'ouest comme à l'est (îlot non fouillé) de cette rue. En fait, au III^e s. av. n. ère, nous avons sous les yeux une, voire deux vastes maisons composées de plusieurs pièces communiquant entre elles et organisées autour d'une cour centrale. Ce modèle architectural possède des parallèles en Catalogne ibérique, voire dans le Pays Valencien.

On peut y voir au bas mot une « maison complexe », mais plus sûrement encore une résidence aristocratique. Sa position centrale, sa proximité avec les quartiers artisanaux et publics décrits précédemment n'est de fait pas anodine et pose question quant à l'organisation de l'habitat durant cette période. **Plus qu'un village vivant de commerce et de pêche, nous avons affaire à un vaste complexe commercial, artisanal et culturel au sein duquel résident des personnes détentrices de l'autorité.**

Ces dernières ont vocation à contrôler les échanges, gérer des entrepôts ainsi qu'au moins une partie de la production artisanale, groupant autour d'elles un certain nombre d'artisans et notamment de métallurgistes. En bref, nous avons sous les yeux ce que

Un site à population mixte ?

Marchands, artisans et simples voyageurs étaient amenés à fréquenter les emporia dont on a vu qu'ils constituaient autant des lieux de rencontre et d'échange que des lieux de passage, le long d'itinéraires terrestres et maritimes. Site fondamentalement indigène, Pech Maho a nécessairement dû accueillir des négociants issus d'horizons variés ; Grecs, Étrusques, Phéniciens, Ibères de Catalogne ou d'autres régions de l'Espagne ont ainsi pu croiser des Celtes venus de régions limitrophes. Pour les besoins du commerce, il est vraisemblable que certains d'entre eux ont dû résider sur place, ne serait-ce que de manière occasionnelle. On peut également supposer que tel ou tel marchand, originaire d'Ampurias, de Marseille ou d'ailleurs, ait eu à un moment donné un point de chute fixe sur le site, servant à la fois de logement, de « bureau » et d'entrepôt, bâtiment dont la garde pouvait être confiée en son absence à un commis, pourquoi pas indigène. De tels « magasins » ont pu être accueillis à l'intérieur des murailles, mais il est tout aussi vraisemblable de les imaginer avoir été cantonnés à l'extérieur, peut-être dans ces fameux quartiers extra-muros implantés au sud-ouest de l'oppidum.

Il est pour l'heure difficile de trouver la trace explicite de tels séjours, synonymes d'une certaine mixité ethnique. Le cas de l'îlot X est néanmoins intéressant, en ce sens que le bâtiment du III^e s. se superpose, en le modifiant, à une construction plus ancienne. Or, le plan originel (IV^e s. ?) tel qu'il peut être restitué, correspond à un type tout à fait inconnu en contexte languedocien ou ibérique. Il s'agit en revanche d'un plan caractéristique du monde grec, que l'on désigne sous le terme italien de maison « a pastas », où une cour, accessible depuis une galerie, donne accès à des pièces symétriquement disposées de part et d'autre. L'originalité de ce plan à Pech Maho pose ainsi question : faut-il y voir un simple emprunt indigène à des modèles helléniques ou a-t-on là un indice de l'installation d'un Grec ?

l'on envisage comme étant l'exemple même de l'*emporion* méditerranéen où se croisaient en outre des ethnies différentes....

Symbole de ce pouvoir et de la nécessité d'assurer la protection de la communauté et des biens, la fortification connaît durant la phase III de profonds remaniements. Si des renforts successifs interviennent durant tout le second Âge du fer, un programme d'ampleur est mis en place à la fin du IV^e s. av. n. ère. Celui-ci se traduit en premier lieu par une modification du système d'accès : les charrettes et bêtes de somme empruntaient jusque-là le même chemin que les piétons, sur une étroite bande de terre passant entre l'extrémité du fossé archaïque et le fort dénivelé conduisant vers la Berre. Désormais, l'accès se fait depuis l'est, peut-être depuis



47 : Les « pierres plantées » situées à l'Est du système de défense, au moment de leur découverte par Yves Solier (© Yves Solier)

la zone où l'on imagine un débarcadère. Le « visiteur » devait se présenter plus ou moins au niveau de la tour curviligne édiflée de ce côté. Cette tour monumentale (fig. 46), qui évoque des parallèles languedociens contemporains (Nages, *Ambrussum*...) devait dépasser les 15 m de haut et constituait un des points clés de la défense du site, toujours associée à un système de double ligne de rempart. À l'extrémité est, **une série de pierres plantées (fig. 47) constitue moins une défense à proprement parler qu'une**



46 : Vue depuis l'Est de la première ligne de fortification avec au premier plan la tour monumentale curviligne (© Eric Gaillardrat)



48 : Vue depuis le sud de la terrasse d'accès à la porte principale, précédée du fossé réaménagé au III^e s. Au premier plan, à gauche, la passerelle piétonne enjambant le fossé (© Alexandre Beylier)

délimitation de l'espace, repoussant le cheminement plus au sud. Il fallait ensuite longer la fortification sur plusieurs dizaines de mètres en direction de l'ouest, passant au final sur une terrasse aménagée (fig. 48) précédée d'un nouveau fossé qui atteint une dizaine de mètres de large pour plus de 3 m de profondeur. Avec en surplomb sur sa droite les deux lignes de fortification, encore renforcées par la suite par la construction d'un *proteichisma*^{*}, toute la majesté de la fortification s'imposait au visiteur. En cas de péril, l'agresseur présentait de fait son flanc droit, autrement dit celui qui, normalement,

n'était pas protégé par un bouclier. Arrivé au niveau de la porte, il fallait emprunter un cheminement en lacet afin d'accéder à un couloir d'accès, flanqué à l'ouest d'une tour en quart de cercle (fig. 49) et à l'Est par l'extrémité d'un bastion qui formait de ce côté une troisième ligne de défense. Dans le courant du III^e s. est construite une



49 : La tour en 1/4 de cercle qui flanque l'entrée principale (© Alexandre Beylier)



50 : Graffite ibérique sur fond de vase attique (© Eric Gailledrat)

passerelle, peu ou prou à l'emplacement de l'antique accès méridional, afin de permettre un accès plus direct pour les seuls piétons venant de ce côté. La porte en elle-même est située en retrait et son accès est conçu de biais. Ce choix a été dicté par une préoccupation simple, empruntée au monde hellénistique, en l'occurrence ne pas permettre à une machine de siège (catapulte ou baliste) de se positionner en face et de pouvoir ainsi atteindre directement la porte en la fracassant de ses tirs ; le plan même de la tour est destiné à détourner d'éventuels projectiles en minimisant leur impact. Enfin, une poterne ouverte à l'extrémité ouest du nouveau bastion et communiquant avec le chemin de ronde intérieur était destinée à permettre aux défenseurs de faire une sortie en cas d'attaque, et de prendre ainsi à revers les assaillants se trouvant face à la porte. C'est donc un schéma très complexe et a priori efficace qui se met alors en place, schéma où se combinent des éléments indigènes et des concepts empruntés à la

poliorcétique hellénistique. Sur les versants ouest et nord-est, la fortification est réduite à son strict minimum. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une courtine mais d'un mur continu percé de quelques poternes et correspondant à la partie arrière des habitations édifiées sur le pourtour de la colline.

Le faciès mobilier du III^e s. démontre un peu plus l'intégration de Pech Maho dans la sphère d'échange ibérique, où l'on décèle la marque prépondérante d'Ampurias. Sont ainsi de plus en plus représentées les amphores ibéro-catalanes, tandis que se multiplient les graffites sur vases en langue Ibère, marques de propriété pour certains (fig. 50), indications de volume ou de quantités pour d'autres, nom des négociants (ou des destinataires) ayant commercialisé les amphores sur lesquelles bon nombre de noms ibériques sont inscrits (fig. 51).



51 : Graffite ibérique sur col d'amphore gréco-italique (© Eric Gailledrat)





52 : Cratérique (vase à boire) en céramique à vernis noir des ateliers de Rosas (Catalogne)
(© Loïc Damelet)

Les productions à vernis noir des ateliers helléniques de la baie de Rosas (fig. 52), de même que les céramiques grises de la côte catalane, prennent alors une part essentielle au sein de la vaisselle. On mentionnera également la présence dans ce niveau d'amphores puniques, de quelques monnaies de Marseille, d'Ampurias et de Carthage. Les amphores vinaires gréco-italiques, produites dans la région de Naples-ischia, arrivent en masse à Pech Maho dès le début du III^e s., via le circuit ampuritaïn, et remplacent celles de Marseille désormais minoritaires. Les liens avec le Roussillon sorde et sa capitale *Ruscino* (Perpignan) sont intenses. Les céramiques grises roussillonnaises sont largement présentes, de même que les

dolia produits à *Ruscino* même. Ces derniers sont fréquemment estampillés, avec des motifs combinant thèmes celtiques et ibériques et, pour certains, des inscriptions en langue ibère (fig. 53).

Les ressources vivrières sont diversifiées. Si des activités de production sont attestées (présence d'outillage agricole), une partie des produits consommés devait être acquis par le biais des échanges. Parmi les espèces végétales consommées on recense principalement le blé et l'orge, et dans une moindre mesure le millet, la gesse, l'avoine, l'olive et le raisin. Si les produits de l'élevage (moutons, chèvres et bœufs) prédominent largement face à ceux de la chasse, on note en revanche l'importance des produits de la pêche. Parmi ces derniers, les coquillages (plus particulièrement les moules) occupent une place non négligeable au sein de l'alimentation.



53 : Exemples de timbres imprimés sur *dolia* des ateliers de *Ruscino*
(© Eric Gaillardat)

Les derniers temps de Pech Maho

(fin du III^e siècle avant notre ère)

Dans le dernier quart du III^e s. survint un événement brutal qui conduisit à l'abandon de Pech Maho. En effet, les fouilles ont mis en évidence un incendie accompagné d'une destruction ayant affecté une grande partie du site, figeant bon nombre de bâtiments dans un instantané qui est celui de la dernière phase d'occupation. La porte elle-même a été incendiée. Cette destruction est d'autant moins accidentelle que des indices de pillage émaillent l'ensemble des quartiers. Le mobilier, en particulier les amphores et autres récipients de stockage ont fréquemment été sortis des celliers puis brisés au beau milieu des cours ou des rues. À l'intérieur même des entrepôts, un

tel pillage a précédé l'incendie allumé par la suite de manière méthodique (fig. 54). On a là le résultat d'une destruction volontaire des ressources vivrières ou, plus probablement encore, d'un saccage destiné à recueillir pêle-mêle tout type de denrée pouvant être facilement emporté. En effet, quoi de plus simple que de briser une jarre à grains pour emporter dans un sac quelques litres de blé ou d'orge ? Quoi de plus banal que de chercher quelques bijoux ou monnaies que les habitants auraient précipitamment cachés au moment de l'assaut ? Bon nombre d'objets précieux ont dû disparaître de la sorte, mais il est évidemment impossible d'évaluer les conséquences exactes de ce pillage. Tout



54 : Niveau de destruction de l'entrepôt de l'îlot IV (© Eric Gailledrat)

au plus remarque-t-on l'aspect éparpillé de bon nombre d'objets ainsi que le manque de certains fragments de vases pourtant brisés sur place au sein des bâtiments incendiés, et dans ce cas déplacés. Ainsi en est-il d'un *dolium* dont la partie supérieure a été exhumée dans l'entrepôt de l'îlot IV tandis que le fond a été retrouvé à quelques mètres de là, au beau milieu de la cour ; la petite pièce de réserve de l'îlot IV, celle fermée par une porte munie d'une serrure, a quant à elle été retrouvée anormalement vide, tandis qu'une pierre du dallage a été soulevée puis jetée dans la cour voisine... Dans le même temps, on observe certaines traces de mutilation pratiquées sur les éléments architecturaux à valeur symbolique : le pilier à têtes coupées et le bétyle attenant ont ainsi été brisés à la base ; dans l'îlot X, aucune stèle n'a été retrouvée en place, tandis que le pilier aux têtes coupées qui devait s'y trouver a lui aussi été démonté puis rejeté ailleurs, seule une mandibule humaine ayant échappé à ce « nettoyage »...

D'autres indices témoignent de la réalité des combats. C'est notamment le cas d'une série de boulets et de traits de catapulte (fig. 55) trouvés en divers points des quartiers méridionaux. Leur dispersion préférentielle en arrière

de la tour monumentale n'est sûrement pas un hasard, ce point névralgique des défenses ayant dû être pris pour cible par les assaillants. De fait, si l'identité des agresseurs demeure incertaine, on peut écarter l'idée d'un simple conflit avec une tribu voisine, ce type d'armement n'étant pas à disposition des guerriers ibères ou celtes, mais appartenant au contraire à la panoplie des armées méditerranéennes d'époque hellénistique.

À l'occasion de ses recherches, Y. Solier avait en outre noté la présence de restes humains associés à de l'armement et surtout de restes de chevaux qu'il imaginait avoir été tués au moment des combats et dont les restes auraient été dispersés ensuite par les charognards. Dans le même temps, il mettait au jour un bûcher implanté au-dessus des ruines de l'îlot I, immédiatement en arrière de la tour monumentale. À cet endroit, plusieurs individus ont été incinérés, de sorte qu'on pouvait y voir la trace explicite d'un « bûcher de catastrophe », autrement dit d'un feu allumé à la hâte afin de brûler le corps des personnes mortes durant l'assaut. Le site aurait ensuite été définitivement abandonné, seuls quelques vestiges plus récents témoignant d'une fréquentation sporadique du lieu.



55 : Trait de catapulte en fer (@ Eric Gaillardrat)

La seconde guerre punique et le passage d'Hannibal

À la fin du III^e s., un nouveau conflit oppose les deux superpuissances de Méditerranée occidentale, Rome et Carthage. L'Ibérie, la Gaule, l'Italie et l'Afrique ont alors été le terrain de nombreux affrontements meurtriers. Le déclencheur en a été la prise de Saguntum (Sagonte) par les Carthaginois, commandés par Hannibal Barca. Alliée des Romains, la cité ibérique est mise à sac en 219 av. J.-C. après un siège de plusieurs mois, et sa population massacrée ou vendue comme esclaves. L'année suivante, craignant la flotte romaine, Hannibal choisit d'attaquer l'Italie par voie de terre. Il remonte d'Espagne à la tête d'une armée nombreuse, passe les Pyrénées et cherche à se concilier l'amitié des Gaulois avant de franchir les Alpes et de se diriger vers l'Italie. L'historien latin Tite-Live nous renseigne sur son arrivée en Languedoc :

« Il passe les Pyrénées avec le reste de ses troupes, et vient camper auprès d'Iliberris (Elne). Les Gaulois avaient bien entendu dire qu'on portait la guerre en Italie ; toutefois, comme la renommée publiait que les Espagnols au-delà des Pyrénées avaient été soumis par la force, et que des garnisons redoutables occupaient les places conquises, la crainte de la servitude fit prendre les armes à plusieurs peuplades de la Gaule, qui se réunirent à Ruscino. Hannibal l'apprit ; et, comme il redoutait plus la perte de temps que la guerre, il envoya aux chefs une députation, pour leur demander un entretien [...]. Après ces négociations, les petits rois de ces contrées vinrent aussitôt asseoir leur camp près d'Iliberris, et entrèrent sans crainte dans celui des Carthaginois. Gagnés par des présents, ils laissèrent l'armée traverser tranquillement leur pays, le long des murs de Ruscino » (Tite-Live, XXI, V, 21-24).

Il est troublant de constater que la destruction de Pech Maho intervient précisément à cette époque. Ceci étant, Hannibal traversa manifestement sans encombre le Languedoc avant de s'affronter aux Gaulois riverains du Rhône. Il est donc difficile de lui imputer la destruction de Pech Maho, même s'il est probable que le long cortège de son armée soit passé aux pieds du site. On voit mal en effet pourquoi il aurait ainsi brisé l'accord qu'il venait de conclure à quelques kilomètres de là... Faut-il alors attribuer cette destruction à une opération militaire romaine, voire massaliète (Marseille étant alliée des Romains), conséquence de la « reprise en main » de la Catalogne et des zones limitrophes par les armées consulaires romaines ? On ne saurait le dire. Reste une autre possibilité : on sait en effet que quelques années plus tard (en 208 av. J.-C.), des renforts sont envoyés à Hannibal, commandés par le frère de ce dernier, Hasdrubal. Cette armée emprunta-t-elle le même chemin ? Les sources historiques ne nous disent rien avant son arrivée en Italie où Hasdrubal trouve la mort au cours de la bataille du Métaure. Aucun document ne nous permet également de dire que les armées carthagoises en marche aient amené avec elles des machines de guerre de type baliste. Qui donc a détruit Pech Maho ? Il est encore trop tôt pour le dire...

À la lumière des travaux récents, il apparaît que cette « fin » de l'oppidum est bien plus complexe que ce qui avait été envisagé à l'époque. Si l'incendie est survenu de manière simultanée, la destruction des architectures s'est étalée dans le temps. S'il est normal que des murs aient encore été debout après cet épisode et se soient progressivement effondrés, on observe en certains endroits des destructions volontaires. Celles-ci ont pu être l'œuvre des agresseurs qui auraient cherché à raser l'oppidum, ou à *minima* de démanteler les fortifications, l'effort considérable que cela présuppose pouvant être à la hauteur de la volonté d'éradiquer tout souvenir du site ainsi que toute nouvelle menace.

En revanche, une partie des ruines a fait l'objet de travaux de nivellement, voire de reconstructions ponctuelles, qui ne s'expliquent que par l'importance de la réoccupation qui intervient, manifestement peu de temps après la destruction. Mais quelle est la nature de cette réoccupation ? Plusieurs foyers sont installés au beau milieu des ruines et toute une partie de l'ancien quartier méridional (îlot I) est nivelé, puis réaménagé de manière à recevoir des quantités très importantes de cendres mêlées de restes de nourriture ainsi que d'objets spécifiques (tels qu'une broche à rôtir ou de l'armement) et de vaisselle brisée. Ces dépôts intentionnels témoignent indéniablement d'une consommation massive de nourriture, laissant à penser qu'un nombre important

de personnes est (re)venu à Pech Maho, peut-être plusieurs fois de suite. C'est en fait l'image de banquets qui s'impose à nous, banquets dont les restes (y compris les vases utilisés pour boire ou manger et brisés par la suite) se sont amoncelés.

Dans le même temps, les restes d'équidés déjà évoqués par Y. Solier se retrouvent effectivement en plusieurs points du site, mais leur répartition ainsi que leur mode de déposition n'est pas aléatoire. En premier lieu, ces restes appartiennent tous à des contextes postérieurs à la destruction proprement dite. **Il s'agit en fait de plusieurs dizaines de chevaux, effectivement tués sur place ou à proximité, dont les corps ont été découpés. Leur viande a en partie été récupérée puis consommée, mais la violence de certaines coupes plaide en faveur d'un acte à caractère rituel, autrement dit de sacrifices.** Va également dans ce sens l'association récurrente de ces restes osseux avec de l'armement (fig. 56), des pièces de harnachement (fig. 57), voire des éléments de char (fig. 58) ainsi que des amphores à vin (fig. 59), autrement dit à un ensemble d'objets relatifs au monde équestre et guerrier. La répartition de ces ossements n'est pas aléatoire et témoigne d'une intention symbolique, ces restes prenant principalement la forme d'amas (plus rarement de dépôts ponctuels) disposés en des endroits particuliers du



56 : Epée celtique complète dans son fourreau, associée à un dépôt d'ossements d'équidés (© Eric Gailledrat)



58 : Bandages de roue de char dépliés et disposés en faisceaux, associés à des ossements d'équidés (© Yves Solier)



57 : Mors de chevaux en fer (© Eric Gailledrat)

59 : Dépôt associant des restes d'équidés, des éléments de harnachement et une amphore à vin gréco-italique (© Eric Gailledrat)



60 : Dépôt réalisé au-dessus du niveau de destruction présent dans le fossé, associant restes humains et restes d'équidés (© Eric Gaillardrat)

site, à proximité des anciens bâtiments publics ou de la fortification, et jusque dans le fossé précédant cette dernière (fig. 60), curieusement à l'exclusion de l'espace occupé antérieurement par les maisons dites « complexes » de l'îlot II...

Tout comme les restes d'équidés, l'armement mis au jour appartient principalement à cette phase post-destruction. Leur lien avec les combats ayant signifié la fin de Pech Maho est d'autant plus problématique qu'il s'agit pour ainsi dire systématiquement de fragments d'armes

(lances, boucliers, épées), sur lesquels on observe parfois des traces de mutilation volontaire (fig. 61), comparables à ce que l'on trouve dans les sépultures contemporaines. S'il a pu s'agir d'armes récupérées sur place après les combats, ces objets semblent pour le moins avoir été exposés, dégradés par l'action du temps, puis leurs vestiges brisés et dispersés, à



61 : Exemple d'umbo de bouclier (renfort central destiné à protéger la main) ayant subi une perforation intentionnelle (provenance : bûcher collectif) (© Eric Gaillardrat)



62 : Dépôt associant restes humains et restes d'équidés (© Eric Gaillardrat)

l'image de ce que l'on constate dans les grands sanctuaires celtiques du Nord de la France tel celui de Ribemont-sur-Ancre. Il est donc possible qu'une partie de cet armement, presque exclusivement de type celtique, ait été exposée (à l'image des têtes coupées) à la manière de trophées, à l'intérieur des murs de l'oppidum et ce dès avant sa destruction. Autre fait troublant : plusieurs restes humains (uniquement masculins) sont associés aux dépôts d'équidés, aux abords de la porte principale (fig. 62) ou encore dans le fossé. Il s'agit de corps « abandonnés », privés de sépulture. S'agit-il de guerriers morts au combat dont on se

serait débarrassé ? S'agit-il d'autre chose, en l'occurrence de sacrifices ? Vainqueurs ou vaincus ? La même question se pose pour deux probables inhumations (fig. 63), puisqu'il ne s'agit pas du traitement funéraire « normal », l'incinération étant alors de règle...



63 : Corps inhumé le long de la passerelle enjambant le fossé du III^e s., après le comblement de celui-ci (© Yves Solier)

Le point culminant de cette phase intervient au niveau de la zone concernée par les dépôts cendreux, dans la mesure où c'est précisément à cet endroit qu'a été érigé le bûcher funéraire (fig. 64) dont on sait désormais qu'il a accueilli 18 individus, dont au moins trois enfants. Le mobilier d'accompagnement, conforme à celui que l'on trouve normalement en contexte funéraire, permet d'identifier plusieurs guerriers, accompagnés sur le bûcher par leur armement, mais on présume qu'aux côtés des hommes, des femmes ont également pu être incinérées. Il s'agit d'une sépulture dite « primaire », en ce sens que les restes n'ont pas été recueillis afin d'être déposés au sein d'une nécropole.

L'ensemble des pratiques rituelles intervenues durant cette phase s'enchaînent selon un ordre logique, qui aboutit au bout du compte à l'érection de ce bûcher. Cet épisode funéraire vient clore l'histoire du site qui reste néanmoins fréquenté durant quelques années, possiblement comme lieu de mémoire.

Le caractère exceptionnel de cette séquence au demeurant très courte dans le temps doit être mis en relation, non seulement avec le statut des personnes incinérées à qui l'on a rendu un honneur particulier, mais encore avec l'origine vraisemblablement violente de leur mort, tout autant qu'avec le statut même du site dont la « violation » a pu justifier ensuite son abandon....



64 : Le bûcher collectif installé au-dessus des ruines (© Eric Gailledrat)

Lexique

Âge du fer : Période comprise entre la fin du VIII^e et la fin du I^{er} s. av. n. ère. Selon le découpage chronologique traditionnel, elle fait suite à l'âge du Bronze final et se caractérise par la maîtrise progressive du travail du fer. Ce bond technologique s'accompagne de mutations sociales et économiques importantes. Dans le Midi de la Gaule, et plus particulièrement en Languedoc, l'apparition de la sidérurgie est à la fois précoce et probablement favorisée par les contacts avec le monde méditerranéen.

***Dolium* (plur. *dolia*) :** Mot latin désignant une grande jarre de stockage, destinée à contenir des produits alimentaire tels que vin, huile ou céréales. Il équivaut au terme grec *pithos* (plur. *pithoi*).

Faciès mobilier : On entend par ce terme l'ensemble des caractéristiques (notamment typologiques et stylistiques) d'un mobilier (céramiques, objets en métal, etc.) caractéristiques d'une entité archéologique donnée (couche, site, région, civilisation...). Ce niveau d'analyse constitue l'une des bases du raisonnement archéologique.

Grand Bassin : Faciès archéologique désigné ainsi d'après la nécropole éponyme de Mailhac (Aude). Le terme recouvre à la fois un faciès de culture homogène propre au bas-Languedoc occidental et une période correspondant au premier âge du Fer : « Grand Bassin I » (fin VIII^e-début du VI^e s. av. n. ère) et « Grand Bassin II » (début VI^e-milieu du V^e s. av. n. ère).

Ibères : Le terme « Ibère » recouvre des réalités ethniques et géographiques différentes selon les auteurs anciens, grecs puis romains, qui ont utilisé ce terme. On s'accorde néanmoins à voir dans les Ibères un ensemble de peuplades de langue préindoeuropéenne ayant développé à l'âge du Fer une civilisation originale, largement influencée par les cultures classiques de Méditerranée. Sur la frange méditerranéenne de la Péninsule ibérique, de l'Andalousie au Languedoc, cette civilisation présente un certain nombre de groupes régionaux bien marqués.

Massaliète (ou massaliote) : Adjectif désignant ce qui vient de Marseille (Massalia).

***Oppidum* (plur. *oppida*) :** Mot latin qui désigne d'ordinaire un habitat de hauteur fortifié. Dans ses Commentaires sur la Guerre des Gaules, Jules César emploie néanmoins ce terme de manière plus large. Si en Europe continentale les archéologues réservent ce qualificatif aux vastes habitats dépassant parfois plusieurs centaines d'hectares qui caractérisent la fin de l'Âge

du fer (II^e-I^{er} s. av. n. ère), les habitats groupés fortifiés qui se développent dans le Midi à partir du VI^e s. av. n. ère sont également qualifiés de la sorte, en dépit de dimensions largement plus modestes.

Poliorcétique : Adjectif qui désigne l'ensemble des techniques militaires destinées à prendre ou défendre une ville.

Phocéens : Grecs originaires de la cité de *Phokaia*/Phocée, en Asie Mineure (l'actuelle Foça, dans la province d'Izmir, Turquie). Fondée au VIII^e s. av. n. ère, Phocée est connue pour avoir été à l'origine de navigations lointaines dirigées vers l'extrême Occident. Atteignant le royaume de *Tartessos* (Huelva ?) dans le sud de l'Espagne, les Phocéens fondent *Massalia*/Marseille vers -600, *Emporion*/ Ampurias et *Alalia*/Aléria (Corse) peu de temps après. La prise de Phocée par les Perses en -546 est à l'origine de l'exode d'une grande partie de la population. Marseille devient alors une des principales cités grecques de Méditerranée occidentale.

Proteichisma : Terme grec désignant un avant-mur destiné à ralentir la progression des assaillants.

Protohistoire : Le terme désigne l'époque durant laquelle l'écriture fait son apparition mais n'est pas encore généralisée à l'ensemble des civilisations. Pour le Midi de la Gaule, on considère que cette période commence avec le Bronze final IIIb (XI^e-IX^e s. av. n. ère) pour s'achever avec la conquête romaine (fin II^e-I^{er} s. av. n. ère). Dans une acception plus large, certains chercheurs considèrent que la Protohistoire recouvre plutôt un état de civilisation lié à la sédentarisation, de sorte que le début de cette période coïnciderait avec le Néolithique (IV^e millénaire av. n. ère).

Punique : Equivalent du terme « carthaginois », relatif à la cité de Carthage (l'actuelle Tunis), fondée par les Phéniciens au VIII^e s. av. n. ère. Carthage, à la tête d'un véritable empire commercial, devient une des métropoles les plus importantes de Méditerranée et rentre à plusieurs reprises en conflit avec Rome, jusqu'à sa destruction finale en -146.

Rhyton : Terme grec désignant un vase à boire prenant la forme d'une figure humaine ou animale.

Bibliographie

E. GAILLEDRAT, Innovations architecturales et processus d'acculturation au VI^e s. sur le littoral languedocien. L'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude), dans H. TREZINY (dir.), *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 3), Aix-Paris, Centre Camille Jullian-Errance, 2010, p. 333-347.

E. GAILLEDRAT, Pech Maho, de l'Emporium au sanctuaire, dans X. DELESTRE, H. MARCHESI (dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche, Actes du Colloque en l'honneur des 50 ans du Ministère de la Culture (Arles, 28-30 octobre 2009)*, Paris, Errance-Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 349-355.

E. GAILLEDRAT, *Les Ibères, de l'Èbre à l'Hérault (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 1, Lattes, 1997.

E. GAILLEDRAT, M.- C. BELARTE, « Sigean-Pech Maho », dans E. DELLONG (coord.), *Carte Archéologique de la Gaule-Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Paris, 2002, p. 592-605.

E. GAILLEDRAT, A. BEYLIER, La fortification de Pech Maho (Sigean, Aude) aux IV^e-III^e s. av. n. ère, dans « Les fortifications préromaines de Gênes à Emporion, Actes de la Table-ronde de Lattes (23 mai 2008) », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 32, à paraître.

E. GAILLEDRAT, G. MARCHAND, Pech Maho (Sigean, Aude). Un ensemble à caractère public et cultuel dans l'habitat, dans P. ARCELIN, J.- L. BRUNAUX (dir.), « Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer », *Gallia*, 60, 2003, p. 234-238.

E. GAILLEDRAT, Y. SOLIER (dir.), *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VI^e-V^e s. av. J.-C. (fouilles 1959-1979)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 19, Lattes, ADAL, 2004, 467 p.

M. LEJEUNE, J. POUILLOUX et Y. SOLIER, Étrusque et ionien archaïques sur un plomb de Pech Maho (Aude), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, p. 19-59.

Y. SOLIER, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech Maho (Sigean), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XII, 1979, p. 55-123.

Y. SOLIER, Une tombe de chef à l'oppidum de Pech Maho, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1, 1968, p. 7-37.

Y. SOLIER, Postes-frontière Elisyques des Corbières, *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 28, 1965, p. 7-35.

De la fouille au musée

par Françoise Sarret, conservatrice départementale des musées de l'Aude
(Conseil Général de l'Aude).

Le musée des Corbières de Sigean est une introduction indispensable à la compréhension du site de Pech Maho. En découvrant dans les vitrines les témoins du passé, mis au jour par les fouilles archéologiques, le visiteur trouve là des éclairages sur des aspects de la vie de ses habitants à l'Âge du fer : l'alimentation, l'artisanat, les productions locales et importations méditerranéennes de céramiques aux diverses époques. Trois de ces aspects retiennent particulièrement l'attention du visiteur car ils constituent l'originalité de Pech Maho et les collections les plus caractéristiques.

Ce qui frappe tout d'abord, en découvrant les vitrines, c'est l'intense activité commerciale de Pech Maho transitant notamment par son port. En témoignent des céramiques en provenance de tout le bassin méditerranéen, Italie, Grèce et Espagne principalement. D'un entrepôt provient un ensemble d'une trentaine d'amphores, ayant contenu des denrées d'échange, dont un grand nombre portent des graffiti. Un contrat trouvé à Pech Maho, écrit en Grec archaïque sur un rouleau de plomb, relate l'achat d'une embarcation dans un emporium. L'activité maritime du site est également évoquée par un dessin, incisé sur une pierre, représentant un navire. De ce commerce on remarque certains objets luxueux et exceptionnels par leur qualité plastique et leur usage spécifique culturel et cultuel, tels qu'une coupe à décor d'yeux, un vase à libation (rhyton) en forme de sphinx, un vase en forme d'acteur de théâtre au masque grimaçant. L'écriture est très présente à Pech Maho, on la trouve au musée sous forme d'estampilles sur des dolia et d'inscriptions sur des amphores, des vases et sur un bassin cultuel. Des rouleaux de plomb sont incisés de textes en grec, en étrusque et en ibère. Ces documents très rares ont été prêtés récemment pour des expositions internationales à Barcelone, à Bonn, à Paris et à Venise.

L'histoire de Pech Maho est marquée par des pratiques culturelles et cultuelles singulières qui font l'objet de deux vitrines. Une tombe dite du « chef » ou du « guerrier héroïsé », découverte au cœur du site, révèle les moments successifs de la sépulture – urne contenant les cendres, restes du repas funéraire- et laisse entrevoir quelques pratiques rituelles - offrandes et amulettes (pendeloques, haches polies, morceau de résine, disque en albâtre incisé d'une croix solaire). Le mobilier d'une tombe de la nécropole, rendu inutilisable, brisé et brûlé sur le bûcher - épée repliée, lance tordue, plat en métal volontairement fendu - est une coutume connue. Enfin un crâne percé d'un trou rappelle la pratique de l'exposition des têtes coupées à Pech Maho. Le musée des Corbières de Sigean s'inscrit dans un réseau de musées qui présentent cette

culture méditerranéenne de l'Âge du fer, dont les plus proches sont le musée de Lattes (près de Montpellier) et en Espagne le musée d'Ullastret (près de Gérone) et plus loin le musée archéologique de Valencia.

Après la création du musée fondé par Joseph Campardou, premier archéologue du site, il a acquit le statut "musées de France" dans les années 1980 à l'initiative d'Yves Solier, responsable des recherches archéologiques. Depuis 1997, les collections font l'objet de campagnes de restauration et de mise en valeur sous la direction du Conseil Général de l'Aude.



Autel creux à décor de volutes ioniques (IV^e s. av. n. ère ?) crédit photo : CCJ

Info pratiques : Musée des Corbières
Place de la Libération
11 130 SIGEAN
Tél. 04.68.41.59.89

Des lieux, des objets et des hommes...

par Jean-Pierre Piniès, ethnologue

« Enfant il était de coutume que mon grand-père m'accompagnât, en fait me servît de guide, lors d'incursions joyeuses qui nous faisaient quitter Narbonne toute une journée pour ce qu'il appelait tantôt le Sud, tantôt la Mer, encore qu'il était rare que nous la vissions le plus souvent puisque l'intérieur des terres nous offrait tant d'occasions de curiosités, de questions et de discussions qu'il nous retenait sans que nous parvenions à l'atteindre. Au fil de ces sorties je parcourus longuement la Voie Domitienne, j'entendis le fracas des armes de soldats fourbus qui laissaient traîner épées et boucliers, j'arpentai dans tous les sens les domaines que les centurions avaient reçus en récompense de leurs campagnes lointaines et, bientôt le barrissement des éléphants d'Hannibal et les cris des Carthaginois me furent chose commune, comme le devinrent les collectes de monnaies et de tessons qui le disputaient, dans ma chambre de petit garçon aux soldats de plomb et aux frondes grossières dont j'usais pour la chasse aux oiseaux ou aux lézards ».

Font largement écho à ces souvenirs, peut-être moins riches et sans doute assortis de moins de commentaires, modestes bribes souvent, tous ceux des indigènes qui vécurent là et qui y sont encore, attachés à la culture de la vigne ou à la conduite du bétail dans les domaines de l'intérieur, pêcheurs d'étangs ou acteurs incertains, entre la terre et l'eau, du monde lagunaire. Tous ont vu et gardent dans leurs yeux les traces profondes qu'ont laissé les charrettes lourdement chargées qui amenaient vers les comptoirs et les débarcadères les sacs de minerais et les amphores encore enivrantes de la résine qui bouchait leur col, tous savent lire en voyant les marques laissées par l'écartement des essieux le passage des chars : courriers lancés vers Rome, soldats en ordre de bataille pour l'Afrique ou Bibracte, riches marchands des villes regagnant avec hâte l'otium de leurs villas ? D'autres signes parlent encore, grandes dalles funéraires sous lesquelles les premiers pasteurs ensevelirent leurs morts, pierres levées énigmatiques qui font écho aux bornes milliaires bordant les routes de l'Empire, rochers gravés de hiéroglyphes ou creusés de cupules qui servirent sans doute à des offrandes... Et même en leur absence il leur suffit de regarder les pics et les mamelons, les vallées et les échancrures pour voir apparaître dans le paysage, virtuels mais d'une puissance que rien ne peut vaincre, les chemins, les drailles, les itinéraires qu'empruntaient les bergers avec leurs troupeaux et qui, à leur tour, servaient de repères aux pèlerins ou aux chemineaux que la misère ou l'aventure faisaient errer au long des saisons entre l'aridité ensauvagée des plateaux et l'opulence de la plaine.

Une autre familiarité s'est instaurée avec le passé, plus discrète mais quotidienne, liée au hasard des gestes et des lieux. Ici tous savent que, vers le canal, chaque charruage amène son lot de tessons, que des aïeux ont vécu là occupés au travail du tournage de la terre, qu'une parenté diffuse, ténue au point que les noms s'en étaient effacés, existe entre les vigneron de maintenant

et ceux qui hier, embrasait de grands fours pour cuire leur céramique. Non loin, après chaque orage, les enfants mais aussi leurs pères, vont encore cueillir les coquilles de pierre noire qui témoignent de la présence de la mer dans les temps avant les temps et, entre vignes et champs, songeant à ces étendues couvertes d'eau devenues vignes, olivettes, morcelées en minuscules tènements que divisent de petits murs en pierre sèche, ils entendent le ressac et la houle du temps aboli. Puis ils choisissent les plus belles, coquilles que semble encore iriser le soleil, pointes de flèches aussi, restes de lames indistinctes, fragments de poterie, et, arrivés à la cave, à côté des marie-jeanne où dorment les plus vieux vins, sur des planches défaits de fardeau, il les posent, inventant un ordre en fonction des formes et des endroits de découverte, mais dans tous les cas intégrant au meilleur du patrimoine familial ces « trésors » qu'au matin, se préparant au soufrage ou à la taille, ils contemplent longuement trouvant quelque réconfort dans ce musée dont ils n'ouvrent les portes qu'aux initiés et aux plus rares des amis. Dans un ailleurs tout proche, ferrailles de mât, pièces altérées au point de n'y reconnaître aucun profil, vases brisés, anses mutilées, flancs d'amphores, éveillent des gestes et des désirs identiques pour ceux qui, indéfiniment attachés aux rêves de bateaux lointains, sondent les fonds des étangs, scrutent l'obscurité de toutes les alluvions de mémoire avant, à leur tour, de les livrer à la méditation et au secret des cabanes.

Ainsi forment-ils des cohortes, inconnus les uns des autres, séparés parfois à peine de la distance d'un village, mais tous réunis par les incertitudes de la même quête et par la même foi, lestés du poids des certitudes que donne le compagnonnage incessant de la terre ou de l'eau, déclinant à leur manière leur passion commune pour les sédiments des origines. Ne sont pas de leur monde les pillards, les clandestins qui recherchent dans tous les territoires des vestiges qu'ils enfermeront à jamais, qu'ils cacheront dans l'opacité d'armoires aux rideaux verts épais ou qu'ils vendront parfois, renégats plus attachés à détruire qu'à honorer, condamnés assez tôt à la solitude de la possession la plus morne. Encore que sans doute ils les côtoient, d'autres leur sont transparents, restés, eux, prisonniers de l'émerveillement des jeux et des surprises de l'enfance, tel « le Wisigoth », géant débonnaire, qui sa vie durant, passant sans cesse d'un temps à l'autre, encore à l'ombre des sagas enfantines lors desquelles s'affrontaient les bandes de villages voisins, décrit aussi bien à ses proches qu'aux visiteurs ou aux curieux les batailles que se livrèrent dans un temps sans repère arabes et chrétiens, brandissant comme preuve les os d'un ancien équarrissage abandonné puis oublié. Poursuivant les fantômes il les réduisait au seul territoire de sa mémoire tandis que certains, peut-être de ses compagnons, ne cessèrent pas la quête, oublieux de l'âge, de leur famille pour, armés de cordes, de pioches ou de mauvais outils,

partir à la recherche de l'inconnu, des tombes sépulcrales qu'abritent les cavernes, demandant aux *gorgs* de rendre leur secrets, fouillant les sites inventés avec une délicatesse qui relève des caresses, remettant tout en ordre après leur passage pour que leurs successeurs, sans doute les enfants dont on entend les rires et les cris au fond de la vallée, assurent la relève et forgent, le moment venu, les maillons subtils qui les font se dresser au cœur du monde, farouches, dans leur autochtonie.

Viennent enfin les derniers qui parfois se confondent, releveurs d'indices qui, à l'occasion, choisissent le parti des légendes et des mythes au détriment des doutes ou des interrogations, sachant que pour toujours les tracés approximatifs ou imaginaires de la Via Domitia et des autres routes romaines passeront par les cols et les combes que les vieux du pays ont toujours considéré comme les vrais, porteurs aussi de la tradition orale qui aux embouchures leur font montrer l'arrivée ou le passage d'anciens marins, qui sur les plateaux sont seuls capables de retrouver le pas du cheval de Roland et les coups d'épée qui lui ont servi à modeler le paysage. Peu ou prou, intermédiaires oniriques, partagés entre le savoir et le sel des chimères, ils préparent la voie aux passeurs, aux archéologues, ces ultimes locuteurs qui vont faire parler les silences, scruter longuement les débris, déchiffrer dans une inlassable patience les secrets les plus enfouis, reconnaître, au long de journées de fouilles écrasées de soleil, la lenteur de leurs errances et la précarité de leurs annonces. Ouvrir enfin, modestes, dans la générosité de leur savoir, la diversité lumineuse et les hésitations de la mémoire.

Est-il possible cependant de sacrifier les rêves ? Que voient à Pech Maho les indigènes ? Que se racontent-ils ? Les murailles, les formidables défenses du site, les forgerons et les marchands, les navigateurs débarquant près des plages solaires, la destruction finale, les bûchers mystérieux ? Sans doute savent-ils dire leur reconnaissance et leur gratitude mêlée de respect à ceux qui, au cours des années, s'emploient à réduire les mystères, mais au fond de leur cœur la vérité n'est-elle pas contenue dans ce film, tourné sur les lieux il y a quatre décennies, une biographie de Schliemann, faisant de Pech Maho, Troie la légendaire, dans laquelle, figurants de quelques jours, les gens d'ici renouaient, sensuellement, avec les aromates et les ivresses de l'Antiquité retrouvée ?

Table de matières

Préface	Page 1
Première partie	Page 3
Le site et son contexte	Page 5
Encart 1 Les Elisyques	Page 6
Encart 2 La Nécropole du type Grand Bassin	Page 8
Le cadre géographique	Page 11
Historiographie des recherches	Page 16
Encart 3 Les archives su sol : la fouille archéologique	Page 18
Deuxième Partie	Page 19
Pech Maho au premier Âge du fer	Page 21
Encart 4 Les Emporia	Page 22
Encart 5 La construction en terre	Page 23
Encart 6 Stèles et dalles gravées	Page 27
Encart 7 Le plomb inscrit	Page 32
Pech Maho au second Âge du fer	Page 33
Encart 8 Les « champs de silos »	Page 38
Encart 9 Architecture publique en Gaule méridionale	Page 42
Encart 10 La nécropole des Oubiels	Page 43
Encart 11 L'écriture ibérique	Page 47
Encart 12 Un site à population mixte ?	Page 50
Les derniers temps de Pech Maho	Page 55
Encart 13 La seconde guerre punique et le passage d'Hannibal	Page 57
Lexique	Page 64
Bibliographie	Page 66
Postface	
De la fouille au musée par Françoise Sarret	Page 67
Des lieux, des objets et des hommes... par Jean-Pierre Piniès	Page 69

Responsable des *Archives du sensible*, Coordination : Marion Thiba
Responsable éditorial : Richard Sevcik / Thierry Laniesse
Mise en pages : Gilles Mouret pour le CPIE des Pays Narbonnais

Pendant plus de trois siècles, le site de Pech Maho à Sigean, commune du Parc naturel régional, fut un embarcadère commercial, à l'époque où la mer était à sa porte, du VI^e au III^e s. av. n. ère. Phéniciens, Grecs, Etrusques sillonnaient alors les mers et ce relais maritime audois, tout à la fois forteresse et place commerciale, était une halte commode. Depuis sa découverte en 1913, Pech Maho a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques. Ces dernières ont mis au jour des vestiges nombreux et variés, parfois spectaculaires, qui pour certains restent à interpréter. Ce comptoir lagunaire de l'Âge du fer témoigne également de la société qui l'a vue naître, au carrefour des mondes celtes et ibériques, des évolutions architecturales, de l'existence d'une société complexe et hiérarchisée ainsi que de l'existence de rituels témoignant de la dimension spirituelle de cette communauté. Sa fin brutale reste une énigme. Ce 12^{ème} *Carnet du Parc* permet de suivre une enquête rigoureuse et documentée. Eric Gailledrat, l'archéologue actuel du site, nous fait partager, pas à pas, l'interprétation de ce que les fouilles révèlent, année après année. En parallèle, une visite du musée des Corbières à Sigean qui abrite les collections de Pech Maho, est vivement conseillée.

6 €

